

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

POLITIQUE, DÉMOCRATIE ET
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
DES COMMUNICATIONS (TIC)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR
ELAINE LABRECQUE

AVRIL 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche n'aurait pas été rendu possible sans l'appui de mon directeur Éric George. Je tiens à le remercier pour la patience dont il a fait preuve pendant ce long cheminement et aussi, pour son sens critique et ses conseils éclairés. Salut et merci Professeur George.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES GRAPHIQUES	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Taux d'abstention aux élections	5
1.1.1 Survol de la participation politique des 50 dernières années	7
1.1.2 Phénomène et types d'abstentionnisme	8
1.2 Crise des partis politiques	12
1.2.1 Profil des partis politiques	12
1.2.2 Problème d'adhésion	13
1.2.3 Enjeux électoraux	14
1.2.4 Cynisme envers la classe politique	15
1.2.5 Communication politique : définition et rôles	15
1.2.6 Communication politique et Internet	17
1.2.7 Modes de communication politique : option marketing ou option citoyenne	20
1.2.8 Sites web des partis politiques québécois	21
1.3 Développement d'Internet à des fins politiques	22
1.3.1 Points de vue des optimistes	23
1.3.2 Points de vue critiques ou mitigés	24
1.3.3 Points de vue des pessimistes	26

1.4	Internet, citoyenneté et démocratie	28
1.4.1	Plus de place pour le citoyen.....	28
1.4.2	Citoyenneté active.....	30
1.4.3	Internet et outil de mobilisation politique.....	31
1.4.4	Reconnaissance d'une compétence citoyenne	33
1.5	Réseaux sociaux et politique.....	34
1.5.1	Un exemple: les dernières élections présidentielles américaines.....	34
1.5.2	Ère de la politique 2.0	36
1.5.3	Appropriation des médias sociaux par les politiciens québécois	37
1.6	Question de recherche	38
1.7	Problématique : Ce qu'il faut retenir	39
CHAPITRE II		
CADRE THÉORIQUE		
2.1	Démocratie	41
2.1.1	Démocratie représentative.....	42
2.1.2	Démocratie directe	44
2.1.3	Démocratie continue.....	46
2.1.4	Démocratie participative.....	48
2.2	Démocratie et technologies de l'information et des communications.....	52
2.2.1	Démocratie et Internet.....	52
2.2.2	Axes structurants	55
2.3	Places des humains et de la machine.....	58
2.4	Trois fonctions des sites des partis politiques par Bastien et Greffet	59
2.5	Concept d'appropriation.....	59
2.6	Questions spécifiques de recherche.....	61
2.7	Cadre théorique : Ce qu'il faut retenir	62
CHAPITRE III		

MÉTHODOLOGIE	64
3.1 Choix du modèle	65
3.2 Choix des sites à l'étude	66
3.3 Techniques de cueillette	66
3.4 Analyse des données	68
3.5 Limites de la recherche	68
CHAPITRE IV	
ANALYSE DES RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS	70
4.1 Période de collecte de données et climat politique	70
4.1.1 Aperçu des sondages	70
4.2 Analyse des résultats selon la grille de Bastien et Greffet (2009)	72
4.2.1 Le site du PQ : premier au chapitre de la diffusion de l'information	73
4.2.2 Le site de l'ADQ se démarque en matière d'interactivité.....	75
4.2.3 Le site du PQ premier en ce qui concerne la mobilisation	76
4.2.4 Bilan des résultats 2011.....	77
4.3 Comparatif entre les résultats obtenus en 2007 et ceux obtenus en 2011.....	80
4.4. Modes de communication : Option marketing ou citoyenne?.....	81
4.5 Une approbation limitée.....	82
4.6 Indices de démocratie participative.....	84
CONCLUSION	88
ANNEXE A	
GRILLE D'ANALYSE DE BASTIEN ET GREFFET (2009)	96
ANNEXE B	
CONTENUS DES SITES – PARTIS PARLEMENTAIRES – RÉSULTATS DÉTAILLÉS	99
BIBLIOGRAPHIE.....	100

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique	Page
4.1 Contenu des sites – Partis parlementaires 2011	73
4.2 Contenu des sites partisans – Comparatif 2007-2011	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Axes structurants de Thierry Vedel.....	56

RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objet de tenter de cerner comment les partis politiques s'approprient Internet, notamment par le biais de leur site web. Pour ce faire, nous devons d'abord comprendre le contexte dans lequel ils évoluent. Aussi, nous nous penchons plus particulièrement sur le taux d'abstention aux élections, la crise des partis politiques et enfin, l'utilisation d'Internet pour des usages politiques.

Notre recherche s'inscrit à la suite des travaux traitant de la place grandissante des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le champ de la communication politique. L'utilisation d'Internet étant encore récente, nous avons jugé pertinent de tenir compte des axes structurants de Vedel (2003) autour desquels l'idée de démocratie électronique et ses politiques s'organisent.

Aussi, pour mener notre recherche, nous avons fait des copies des sites web des quatre partis parlementaires québécois élus, en mai et en juin 2011. Pour les analyser, nous avons utilisé la grille d'analyse de Bastien et Greffet (2009) qui avaient eux-mêmes réalisé une recherche sur le thème en 2007. Contrairement à eux, l'analyse de terrain a plutôt été réalisée hors d'une campagne électorale. Ce choix permettait d'évaluer l'ampleur et la nature des efforts déployés lorsque les partis n'étaient pas en élection.

Tout comme l'avaient souligné Bastien et Greffet (2009), l'analyse des résultats nous révèle que les sites et leurs fonctionnalités ne sont pas utilisés encore à leur plein potentiel. Globalement, c'est le site du PQ qui remporte la palme suivi dans l'ordre de ceux de l'ADQ, du Parti libéral du Québec et du parti Québec solidaire. Si l'on se réfère aux conditions reconnues (Breton et Proulx, 2002), nos travaux nous apprennent que les partis politiques se sont approprié Internet, du moins en partie.

En conclusion, tel que Munoz (2005) le soulignait en citant Vedel, les sites des partis politiques apparaissent davantage comme « une opération cosmétique » sans réelle conséquence sur une soi-disant plus-value de la démocratie électronique.

Mots clés : parti politique, Internet, technologie de l'information et des communications (TIC), communication politique

INTRODUCTION

En 1762, dans un passage célèbre et controversé du *Contrat social* sur le système représentatif anglais, Jean-Jacques Rousseau écrivait : « le peuple anglais pense être libre; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. »¹

Deux siècles et demi plus tard, Blondiaux (2008, p.6) souligne que « là où la démocratie représentative se satisfait pleinement d'un peuple silencieux dans l'intervalle entre les élections, pourvu qu'il laisse les experts et les élus gouverner, les citoyens des démocraties contemporaines n'acceptent plus de se taire. Ils revendiquent, pour une partie d'entre eux au moins, un droit à la reconnaissance et à la critique. »

Au printemps 2012, en pleine contestation étudiante sur la hausse des droits de scolarité, on s'interroge. L'idée d'un inéluctable renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique gagne par ailleurs sans cesse du terrain dans la plupart des grandes démocraties occidentales.

1. Rousseau, J-J. *Le contrat social*, livre 3, chapitre 15 dans «*La démocratie électronique – De nouveaux concepts et expériences politiques*», par Stefano Rodotà. Rennes, France : Éditions Apogée, 1999, page 16

Les notions de « participation », de « consultation », de « débat citoyen » y font l'objet d'une valorisation systématique dans le vocabulaire politique. (Blondiaux, 2008, p. 6)

Commencerions-nous à combler ce fossé démocratique auquel Rousseau faisait allusion? Internet sera-t-il un pont virtuel entre le peuple et les élus? L'avènement des moyens de communication électronique pourrait-il permettre ce rapprochement? Vœu pieux ou réalité?

Dans ce travail de recherche, nous tenterons de fournir quelques éléments de réponse à ce questionnement en étudiant de plus près les partis politiques et plus particulièrement, leurs sites web. La présence des technologies de l'information et des communications (TIC) influence-t-elle leur façon de communiquer avec les citoyens? Quel type de démocratie exercent-ils sur leurs sites? Sont-ils davantage en mode unidirectionnel ou interactif? Sont-ils les acteurs d'une démocratie plus participative ou continue?

Avant tout, dans le premier chapitre, nous tenterons de dresser un état de la situation. Nous ferons d'abord un survol de la participation électorale au Canada et au Québec au cours de ces dernières décennies.

Aussi, nous tenterons de mieux comprendre le phénomène de l'abstention susceptible d'avoir influencé les faibles taux de participation connus ces dernières années. On prendra aussi en compte les habitudes et attitudes des jeunes, sous-représentés dans les isolements lors des derniers scrutins.

Puis, toujours dans le premier chapitre, nous nous pencherons sur la crise que vivent les partis politiques. Pourquoi un tel cynisme envers la classe politique? Dans cette section, nous prendrons connaissance de la place de la communication dans ce domaine et comment elle s'exerce entre autres, sur Internet.

Nous étudierons aussi comment Internet peut être utile à des fins politiques et les points de vue des experts : optimistes, pessimistes, critiques, les avis diffèrent. En particulier, on ne pourra passer sous silence le rôle des médias sociaux dans le champ des communications politiques. La dernière campagne présidentielle américaine et le clan Obamien ayant partiellement bouleversé les codes de la communication politique connus jusque-là.

D'autres chercheurs se sont aussi penchés sur l'étude de sites web de partis politiques. Nous ferons succinctement état de leurs travaux et surtout nous présenterons ceux de Frédérick Bastien et de Fabienne Greffet (2009) dont la grille d'analyse sera utilisée dans ce mémoire.

Au chapitre II, nous nous attarderons sur les différents types de démocratie (représentative, directe et continue, participative) et sur leurs différentes caractéristiques. On passera aussi en revue les axes structurants en démocratie électronique (Vedel, 2003a), suivi des fonctions des sites des partis politiques proposés par Bastien et Greffet (2009).

Au troisième chapitre, nous présenterons la méthodologie privilégiée pour nos travaux. On verra comment sera utilisée la grille d'analyse de Bastien et Greffet (2009), ainsi que le choix des sites et la période. À ce propos, la tenue de nos travaux

hors d'une campagne électorale devrait être révélatrice du mode de communication adopté par les partis politiques. À l'extérieur d'une période de séduction d'un électorat, on devrait pouvoir constater les caractéristiques dominantes des communications des partis.

Au chapitre IV, on procédera à l'analyse de l'Internet et des résultats à partir de la grille d'analyse de Bastien et Greffet (2009). On verra comment se démarquent les quatre sites selon chacune des fonctions proposées par ces deux chercheurs. Ces résultats seront mis en parallèle avec les axes structurants de la démocratie électronique de Vedel (2003a).

La dernière partie tirera les grandes conclusions de l'étude et tracera des pistes d'évolution pour les sites.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Avant de tenter de comprendre le rôle des technologies de l'information et des communications (TIC) pour les partis politiques québécois élus, nous nous attarderons sur trois grands aspects : le taux d'abstention, la crise des partis politiques et l'utilisation d'internet pour des usages politiques. En ce qui a trait au taux d'abstention aux élections, nous tenterons de découvrir les motifs qui ont incité les électeurs à s'éloigner des urnes, mais aussi les nouvelles formes de participation politique. Puis, nous tenterons de mieux comprendre la crise qui affecte le monde politique : le cynisme envers les élus et le rôle de la communication politique. Enfin, nous nous pencherons sur les différents points de vue quant à l'utilisation des TIC à des fins politiques.

1.1 Taux d'abstention aux élections

La baisse du taux de participation enregistré lors des élections, tant sur la scène fédérale que provinciale, semble indiquer une baisse d'intérêt pour la démocratie, du moins dans la forme traditionnelle qu'est le scrutin. En juin 1962, 79 % des Canadiens exprimaient leur voix lors des élections générales. Près de 50 ans plus tard, 61 % des citoyens aptes à le faire ont voté lors des dernières élections générales canadiennes tenues le 2 mai 2011.

Cette chute s'est particulièrement accélérée ces vingt dernières années, soit entre 1992 et 2011, où près de 10 % de l'électorat a omis de voter. Ainsi, lors des

dernières élections générales, le 2 mai 2011, 61,1 % des électeurs inscrits se sont présentés aux urnes. Ce dernier taux dépasse à peine le taux de 2008 de 58,8 % et se rapproche des résultats obtenus en 2004 et en 2000 avec respectivement 60,9 % et 61,2 % de participation. En 1992, 71,8 % des Canadiens avaient exprimé leur voix (Élections Canada, Taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux 1867-2008).

Au Québec, selon les statistiques du Directeur général des élections du Québec, seulement 57,43 % des électeurs admissibles ont exercé leur droit de vote lors des dernières élections tenues le 8 décembre 2008. Ce résultat représente le taux de participation le plus bas obtenu depuis plus de 70 ans. Ce pourcentage pour le Québec marquait un écart important entre les résultats connus lors des élections précédentes soit, 71,23 % en 2007 et 70,42 % en 2003. Dix ans plus tôt, en 1998, 78,32 % des Québécois avaient participé au scrutin. En une décennie, plus de 20 % des électeurs admissibles ont choisi de ne pas se faire entendre et ont ignoré l'invitation à exercer leur droit de vote.

Comment expliquer cette perte d'intérêt? La lassitude provoquée par la multitude d'appels aux votes lancés ces dernières années ne peut expliquer à elle seule cette baisse marquée du taux de participation. Rappelons que trois élections générales ont été tenues en moins de cinq au Canada, soit entre 2004 et 2008 et que l'on en compte tout autant au Québec entre 2003 et 2008, et ce, sans égard aux élections municipales et scolaires.

Parmi les motifs pouvant expliquer cette chute de participation, le politologue Jean-Herman Guay (2009) souligne que les enjeux internationaux ont dominé l'actualité ces dix dernières années : les événements du 11 septembre 2001 aux États-

Unis, la guerre en Irak, les élections présidentielles américaines de 2004 et de 2008, entre autres, nous auraient éloignés de nos préoccupations politiques plus locales.

À cet aspect, s'ajoutent aussi les facteurs économiques internationaux. Notre économie ne se joue plus à l'échelle locale. Nous faisons partie d'un vaste système dont des décisions ne relèvent plus de nos seules administrations gouvernementales. À titre d'exemple, les mesures préconisées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et concernant la protection des brevets, l'importation et l'exportation de produits laitiers, l'exportation de blé, etc. Dans ce contexte, certains peuvent remettre en cause l'importance de voter puisque nos élus ne détiennent pas tous les pouvoirs économiques.

1.1.1 Survol de la participation politique des 50 dernières années

Les années soixante marquent une période de vastes changements sociaux. Aux États-Unis, on assiste, entre autres, au mouvement afro-américain des droits civiques, en France, les événements de mai 1968 s'inscrivent comme une révolte contre la société traditionnelle. À la même époque, à l'aube de la Révolution tranquille, le Québec aussi est en pleine mobilisation sociale. La mort du premier ministre Maurice Duplessis met fin à 16 ans de règne du Parti de l'Union nationale et à ses pratiques autocratiques.

Le 22 juin 1960, l'arrivée au pouvoir du Parti libéral avec son chef Jean Lesage et son « équipe du tonnerre » (dont René Lévesque faisait alors partie) sortira le Québec de sa noirceur. C'est l'époque des réformes, de la modernisation. Les partis politiques sont enfin reconnus par l'État et les citoyens y adhèrent. Dans les années

suivantes, plusieurs partis vont faire leur arrivée sur la scène politique. Parmi ceux-là, le Parti Québécois avec à sa tête René Lévesque, ex-membre du Parti libéral du Québec. Dès lors, la question nationale et le statut politique du Québec monopoliseront les enjeux électoraux. Il en sera ainsi jusqu'en 1995, après le dernier référendum sur la souveraineté-association. Un engouement ressenti d'ailleurs dans le taux de participation aux élections.

Depuis le dernier référendum, le taux de participation n'a cessé de chuter. S'installe alors un phénomène jamais répertorié dans les cinquante dernières années : l'abstentionnisme. Les élections de 2003, 2007 et 2008 ont été caractérisées par une montée très nette de l'abstentionnisme et a atteint environ 30% en 2003 et 2007 avant de dépasser la barre des 40 % lors du scrutin de décembre 2008 (Bélanger et Nadeau, 2009).

1.1.2 Phénomène et types d'abstentionnisme

Cynisme, méfiance, lassitude vis-à-vis des institutions, le phénomène de l'abstentionnisme gagne du terrain et nous interpelle. En y regardant de plus près, on constate que des motifs bien différents incitent des citoyens à s'abstenir.

On retrouverait deux types d'électeurs parmi les abstentionnistes (Muxel, 2007, p. 49). D'abord, les « hors-jeu ». Ceux-là ne s'intéressent pas à la politique, ne se reconnaissent dans aucun parti politique et évitent de s'impliquer. Ils se trouvent parmi les couches populaires de la population et disposent d'un faible niveau d'instruction. Le second groupe, « dans le jeu » est diplômé et mieux intégré socialement. Ce groupe est politisé et leur geste d'abstention vise à exprimer un

désaccord vis-à-vis les candidats ou les enjeux. L'expression de leur refus de faire entendre leur voix peut être occasionnelle, et rien n'indique qu'ils ne se prononceront pas lors d'un prochain scrutin. Cette situation a d'ailleurs été observée lors des dernières élections présidentielles américaines et françaises, où bon nombre de citoyens se sont présentés aux urnes après avoir omis de voter aux élections précédentes.

Avec les années, plusieurs facteurs ont pu inciter les électeurs à s'abstenir d'aller voter. Ainsi, Anne Muxel (2007, p. 48) les classe en deux catégories. Des facteurs institutionnels d'abord (mode de scrutin, type d'élection ou calendrier électoral), puis des facteurs structurels davantage reliés aux électeurs (niveau d'études, type d'intégration sociale, critères sociodémographiques).

Un droit dont un bon nombre de citoyens semblent se prévaloir et pour lequel le seul manque d'intérêt ne peut expliquer la réaction de la part de l'électorat. Cette absence de leur part signifie une profonde insatisfaction et du mécontentement. Tout comme paraissent l'exprimer les abstentionnistes dits « dans le jeu » évoqués plus haut.

1.1.2.1 Individualisme

Comme l'a souligné le Directeur général des élections, Marcel Blanchet (2010), l'individualisme joue sans doute un rôle dans ce refus de ne pas prendre part à la vie de la communauté. D'un animal social et politique, l'individu serait devenu, en quelques décennies, un animal individuel, replié sur lui-même et peu enclin à

prendre part à la vie collective, qu'elle soit sociale ou politique (Fournier et Reuchamps, 2008, p.4).

Le degré d'information sur la politique a aussi une très grande incidence. Chez les personnes s'estimant être moyennement ou très informées sur la politique (28 % des jeunes de 18 à 24 ans et 58 % des jeunes de 25 à 30 ans), le taux probable de participation aux élections est de 221 % plus élevé que chez ceux qui sont peu informés (Blais et Loewen, 2009, p. 12). Ces deux facteurs, qui ont la plus grande incidence, ont donc un lien avec le caractère intellectuel de l'engagement en politique. En fait, si on regroupait l'intérêt et le degré d'information en un seul facteur que l'on pourrait qualifier d'« engagement », on constaterait que les personnes faisant preuve d'un grand engagement sont plus que trois fois plus susceptibles que les autres de voter.

1.1.2.2 Autre forme de participation politique

L'ère d'une démocratie strictement représentative semble s'essouffler. Elle paraît faire davantage de place à une démocratie plus directe où les citoyens expriment leur voix par d'autres tribunes telles que: les pétitions en ligne, les manifestations, le boycottage de certains produits ou l'achat éthique ou équitable. « C'est à partir d'un usage combiné de la démocratie représentative et de la démocratie participative que de plus en plus de citoyens se font entendre. » (Muxel, 2007, p.48)

Un usage combiné correspondant bien au paradoxe ambiant dans la volonté de prendre place dans l'espace public. Ainsi, Blondiaux (2008) relève dans une enquête

qualitative et quantitative approfondie réalisée par la firme Hibbing, Theiss-Morse, en 2002, auprès d'un échantillon de la population américaine, que les citoyens affirmaient ne pas vouloir s'impliquer dans les affaires gouvernementales souhaitant seulement que les élus s'acquittent bien de leur mandat. Ils justifiaient cette attitude par une aversion aux conflits de nature politique ou idéologique.

Dans la même enquête, des citoyens exprimaient quant à eux le souhait de pouvoir être entendus lorsque leurs intérêts directs étaient concernés. En somme, on voudrait bien pouvoir intervenir lorsque les questions nous touchent individuellement, mais on ne souhaite pas s'impliquer lorsque les intérêts sont collectifs. « Ils aspirent à un idéal de gouvernement tout à la fois éloigné (*stealth*) et réactif (*responsible*). » (Blondiaux, 2008, p. 32)

Une attitude qui semble répondre à une démocratie bien actuelle: « *The very scale of the political and legal institutions of modern democracies seems to demand the good citizen more than the active citizen : the relatively smooth working and security of democratic institutions can actually smother an active democratic spirit by appearing to diminish its need. Nearly all significant measures of public participation in political processes now show marked decline, not merely in elections turn-outs.* » (Crick, 2002, p.113)

1.1.2.3 Baisse de la participation électorale chez les jeunes

Soulignons d'abord que cette tendance ne se constate pas que chez nous. Dans une recherche effectuée pour le compte d'Élections Canada, les chercheurs André Blais et Peter Loewen (2009) soulignent que les jeunes sont moins enclins à voter maintenant que par le passé. Cela est la cause principale de la diminution générale

du taux de participation dans d'autres pays également : les États-Unis (Dalton, 2007; Lyons et Alexander, 2000; Miller et Shanks, 1996; Wattenberg, 2007), la Grande-Bretagne (Clarke et coll., 2004) et la Finlande (Wass, 2007). Ceci implique que les causes de la non-participation électorale des jeunes ne sont pas propres au contexte canadien. Nous devons donc chercher des explications pouvant s'appliquer à de nombreux autres pays.

1.2 Crise des partis politiques

1.2.1 Profil des partis politiques

Au Québec, à la fin des années 1970, les deux grands partis comptaient 235 000 membres, soit 6 % des électeurs inscrits. Ces dernières années, le nombre s'élevait à 165 000, soit 3 % des électeurs inscrits. Ce déficit au sein des partis se répercute dans la capacité à diffuser le message et l'enthousiasme général qui peut prévaloir au sein d'une formation politique (Guay, 2010).

L'âge moyen d'un membre d'un parti politique au Canada est de 59 ans et la majorité des membres ont rejoint le parti avant l'âge de 25 ans. D'un point de vue de la représentation, on y trouve davantage d'hommes que de femmes, ils sont plus instruits et plus à l'aise financièrement et neuf sur dix sont nés au Canada; un portrait qui ne correspond pas au profil des populations canadiennes ou québécoises. Seulement 1 % des Canadiens participerait à la vie des partis politiques (Cross, 2009).

1.2.2 Problème d'adhésion

L'absence des jeunes s'expliquerait par le fait que les partis politiques leur ont laissé bien peu de place. Lors de travaux sur l'implication politique et les jeunes, William Cross et Lisa Young (2007a) ont noté que les jeunes plus politisés étaient plus enclins à rejoindre une organisation de défense d'une cause qu'un parti politique, car ils sont convaincus d'avoir moins d'influence dans ce dernier. Le militantisme au sein d'un parti politique se classe au dernier rang des activités soit, après la signature d'une pétition, l'adhésion à un boycott, la participation à une manifestation ou la participation à un groupe d'intérêts.

Dans cette même étude, on mentionne que les jeunes interrogés « perçoivent les partis politiques comme des organismes hiérarchiques qui ne sont pas accueillants pour les jeunes et qui ne donnent pas aux membres un rôle adéquat au niveau de la direction de l'organisation. En somme, il existe un choc des cultures entre ces membres de la Génération Y qui sont partisans d'une doctrine égalitaire et des organismes comme les partis politiques canadiens dont la structure est dominée par les instances supérieures. » (Cross, Young, 2007b, p. 2)

Pour Jean-Herman Guay, cette structure serait en partie responsable des problèmes d'adhésion vécus par les partis : « Les partis fortement centralisés, hiérarchisés, fondés sur une élite, sont à la fois les responsables et les victimes de la désaffection. La conséquence est simple : les partis se déplacent lourdement, souvent maladroitement, et selon une logique prévisible alors que la société moderne requiert de la flexibilité et une capacité à corriger le tir continuellement. » (Guay, 2010, p. 62-63)

À ce propos, Guay ajoute : « Leur structure et l'amplification partisane à laquelle ils se livrent sur le plan discursif les placent souvent à l'écart des tendances les plus fondamentales, notamment chez les plus jeunes. Au mieux, ils sont à la remorque des phénomènes : simplement capables de reprendre des idées, ils n'en sont plus les instigateurs, mais les répéteurs. » (Guay, 2010, p.63)

Le manque d'implication des électeurs dans les partis politiques (jeunes ou pas) a pour conséquence de donner plus de place aux éléments plus orthodoxes de chaque parti. Il les prive aussi d'une vigie de ses instances dont la réputation de certains partis aurait bien besoin. De plus, l'absence de financement venant de membres fragilise les partis et les rend plus vulnérables aux sources de financement illégitimes (Guay, 2010).

Pour d'autres observateurs de la scène politique (Bélanger et Nadeau, 2009) les raisons justifiant la chute de participation se situent davantage au chapitre des facteurs à court terme tels les enjeux et l'image des chefs.

1.2.3 Enjeux électoraux

Les enjeux électoraux et l'image des chefs ont semblé influencer la participation des électeurs. En effet, tel que mentionné plus avant, les Québécois se sont déplacés aux urnes en grand nombre pendant la période où les enjeux portaient sur le statut et l'avenir politique du Québec, soit entre 1970 et 1995. Depuis, rien n'a suscité autant leur intérêt. On a pu le constater en 2008 où l'enjeu principal, l'économie, mis

de l'avant par Jean Charest, n'a pas autant retenu l'attention de l'électorat si l'on se fie au faible taux de participation de 57,43 %.

1.2.4 Cynisme envers la classe politique

Ces dernières années, la communauté politique a largement donné matière à soulever l'ire chez les citoyens : le scandale des commandites qui a fait l'objet de la Commission Gomery en 2005 sur la scène fédérale, le doute sur le processus de nomination des juges qui a donné lieu à la Commission Bastarache au Québec, les rumeurs de corruption lors des dernières élections municipales montréalaises qui ont forcé le numéro deux du parti politique Vision Montréal, Benoît Labonté, à démissionner à quelques jours du scrutin.

Ces événements, parmi d'autres, ne font qu'augmenter le cynisme des citoyens envers la classe politique et les politiciens. D'ailleurs, selon un sondage réalisé par la firme Angus et publié dans le magazine *Macleans* en octobre 2010 (Wherry, 2010), on apprenait que 55 % des Canadiens se disaient préoccupés par la corruption dans leur province. Au Québec, ce taux grimpait à 68 % soit le taux le plus élevé au Canada.

1.2.5 Communication politique : définition et rôles

Au Québec, c'est dans les années 1960 et 1970 que l'on a pu remarquer les premières opérations de communication politique. Les campagnes électorales sont donc passées aux mains des spécialistes de la publicité et de la communication et l'image y occupe une place importante. Et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Définie comme un espace où s'échangent les discours contradictoires, la communication politique met en scène trois acteurs autorisés à s'exprimer publiquement sur la politique, soit : les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique par les biais des sondages, bien que l'opinion publique ne se limite pas aux sondages, puisqu'elle s'exprime aussi par des mouvements d'opinion et des mouvements sociaux (Wolton, 1989).

Ce type de communication sert à assurer le renouvellement des enjeux politiques sur la place publique et ainsi à faire en sorte que tout ne soit pas en débat permanent. Pour ce faire, la communication politique assure trois fonctions. D'abord, identifier les nouveaux enjeux, puis les intégrer au débat en cours et enfin, évacuer les thèmes n'étant plus d'actualité (Wolton, 1989). Ces fonctions vont et viennent selon la situation. Pour Dominique Wolton, la communication politique est en quelque sorte « le poumon » de la démocratie. Plus modéré, Arnaud Mercier évoque plutôt les possibilités pour la communication politique d'informer ou de former des esprits (Mercier, 2008).

Entre deux élections, les médias assureraient une fonction de « veille démocratique » en mettant de l'avant les événements et problèmes que le monde politique omettrait d'aborder autrement. Ils font le lien, en quelque sorte, entre les politiciens et les citoyens. (Wolton, 1989, p.37).

Pourtant, toujours d'après Dominique Wolton (1989, p.28-29), la communication politique se pratique plus que jamais sous le mode communicationnel, en reconnaissant « l'autre ». En favorisant l'interaction entre la communication, la politique et l'information, la communication politique apparaît

comme une condition de fonctionnement de la démocratie. Que l'on soit d'accord ou non, « Tout pouvoir un tant soit peu organisé communique. À tous ses niveaux, la politique a besoin de communication pour se réaliser pleinement » (Mercier, 2008, p.7).

Pour certains observateurs, la communication politique présente cinq intérêts du point de vue de la théorie politique pour nos sociétés de masse (Wolton, 2008). Elle est d'abord la preuve qu'il existe un espace où peuvent s'échanger les discours politiques contradictoires. Elle soulève l'importance des acteurs derrière les discours (hommes politiques, journalistes, opinion publique). Elle démontre l'interaction entre les trois logiques de la communication politique que sont la politique, l'information et la communication, ainsi que le fait que la conception de la communication politique est essentiellement dynamique.

Puis, enfin, elle montre bien que si la communication joue un rôle essentiel dans nos démocraties, la politique domine toujours. La communication ne se substitue pas à la politique, mais elle lui permet d'exister. Pour Arnaud Mercier (2008, p. 7), contrairement aux idées reçues, la communication n'est pas l'ennemie de la démocratie. À tous les niveaux, la politique a besoin de communication pour se réaliser pleinement.

1.2.6 Communication politique et Internet

Dans les années 1960 et 1970, les médias électroniques – radio et télévision – étaient au cœur des stratégies électorales, même si on cherchait également à renouveler l'intervention personnelle auprès des électeurs grâce à des pratiques

comme les « assemblées de cuisine ». Mais l'époque était aux grands rassemblements dans les centres sportifs, avec un large recours aux techniques audiovisuelles (Linteau, *et al.*, 1986). Jusqu'à tout récemment, les efforts médiatiques semblaient s'être concentrés dans les médias traditionnels. Lors des dernières élections, on a toutefois pu compter sur un nouveau média : l'Internet.

Il faut bien admettre que le style de communication actuel n'aurait pu convenir au Général de Gaulle, à Fidel Castro ou encore, à Maurice Duplessis. Dorénavant, le dialogue remplace le monologue et les dispositifs de mise en scène sont « interactifs » (Mercier, 2008, p.12). Les politiques sont invités à « faire proche », dans la posture sinon dans l'action. Dans ce nouvel environnement idéologique, la « démocratie de proximité » s'impose comme une solution naturelle. (Blondiaux, 2008, p. 66)

Il y a tout lieu d'apporter une précision ici quant à la notion d'interactivité. Largement utilisé dans le domaine des communications, précisons que le phénomène d'interactivité se définit comme une « activité de dialogue entre l'utilisateur d'un système informatique et une machine ». L'interaction, elle, caractérise une action réciproque, faisant davantage référence à l'interdépendance des partenaires de la communication. L'adjectif interactif peut qualifier soit un dispositif relevant d'une problématique de l'interactivité technique qu'un aspect d'une interaction sociale entre individus engagés dans une conversation (Proulx et Sénécal, 1995, p. 241).

Bien qu'Internet s'avère une tribune incontournable aujourd'hui, les partis politiques n'y ont pas été d'emblée bienvenus. « Le réseau des réseaux était conçu à

l'origine... comme un lieu alternatif, non soumis aux règles de l'État et de la représentation politique, propice à des formes de participation individualisées, en dehors d'organisations institutionnalisées. » (Greffet, 2011, p. 16). Depuis, les temps ont changé.

La forte utilisation des outils de communication dits interactifs lors des dernières campagnes électorales française et américaine témoigne bien de cette nouvelle réalité. Aux élections de 2008, aux États-Unis, on notait que 46 % des Américains avaient utilisé Internet pour obtenir de l'information politique ou encore, pour partager un commentaire au sujet de la campagne électorale. Selon le Pew Internet (Smith et Rainie, 2008), le transfert de lien vidéo et les activités de réseautage ont été particulièrement populaires chez les partisans de Barack Obama.

« Internet est plus qu'un nouveau média. Internet peut produire un « effet de levier » dans la réorganisation sociale et économique des sociétés industrielles. L'avènement d'Internet se situe dans un contexte sociohistorique plus vaste que le seul développement des machines à communiquer (Proulx, 2005). Associé à l'instauration de la « société en réseaux » (Castells, 1998 et cité dans Proulx, 2005), Internet est perçu comme vecteur d'innovation économique et sociale ». (Proulx, 2005, p. 12)

Les sites partisans auraient de la difficulté à s'imposer sur Internet en raison de la nature conversationnelle des modes de communication politique présents sur la Toile. Avant les sites traditionnels des partis, ce sont les blogues et les campagnes partisanes qui se sont démarqués sur Internet. « L'individualisation de l'expression est vite apparue comme la preuve de la sincérité des acteurs politiques sur la Toile.

... Avant d'attirer vers soi, il est nécessaire d'entrer en contact avec les autres internautes pour créer un espace de lien conversationnel. » (Cardon, 2010, p. 92)

1.2.7 Modes de communication politique: option marketing et option citoyenne

Au chapitre de la communication politique, deux orientations se démarquent. Ainsi, Sylvie Goupil s'inspire des propos de Margolis et Resnick pour élaborer une grille d'analyse et identifier deux modes de communication politique, soit : l'option marketing et l'option citoyenne.

Pour Sylvie Goupil, l'option marketing rejoint le point de vue réaliste proposé par Margolis et Resnick. En effet, selon ce point de vue, « l'usage des TIC s'inscrit dans un contexte de rapports de pouvoir dans lequel les puissants possèdent les outils nécessaires afin de s'approprier cette technologie pour servir leur intérêt. Dans cette optique, l'option marketing pourrait davantage favoriser le maintien des pouvoirs existants puisqu'elle viserait davantage à transmettre une information non critique, reléguant plutôt le citoyen à un rôle plébiscitaire. » (Goupil, 2004, p.5)

Parmi ces éléments de distinction, on remarque que la communication s'établit d'abord sous le mode de transmission d'information. Cette approche comporte une dimension de personnalisation de la politique (image du chef entre autres) typique de la tendance marketing. De plus, les sites ne sollicitent d'aucune façon l'opinion des citoyens.

Quant à l'option citoyenne, l'auteure suggère qu'elle « viendrait illustrer le point de vue optimiste pour lequel les TIC peuvent favoriser l'émergence d'une nouvelle conscience citoyenne. » (Goupil, 2004, p. 13-14)

On reconnaît cette option par un aspect critique des contenus d'information qui y sont présentés tant pour le gouvernement en place que pour énoncer des principes idéologiques du parti. Aussi, en plus d'y noter la présence d'une tribune libre et d'articles de fond, ce choix favorise la communication entre les citoyens et invite ceux-ci à donner leur opinion (forum) ou à partager des contenus.

Il semble que les partis à caractères plus social-démocrate se rangent dans cette catégorie (Goupil, 2004). On note aussi que les partis d'opposition, et qui le resteront à court terme adoptent davantage une option citoyenne (Goupil, 2004, p. 10).

1.2.8 Sites web des partis politiques québécois

Au Québec, selon des informations obtenues auprès du CEFRIO, l'enquête NETendances indique que 21,3 % des Québécois se sont informés par Internet sur la campagne électorale de 2008, alors que ce taux atteignait 28 % en 2007. Les sites de partis politiques, eux, demeuraient peu fréquentés. En effet, 12 % des internautes ont visité les sites des partis politiques. Une diminution par rapport à 2007 où 17 % avaient visité les sites web des partis ou des candidats.

Le web semble donc, pour les « grands » partis, un moyen de communication institutionnelle dans lequel on ne retrouve que quelques pratiques interactives. Il est utilisé pour renforcer le potentiel de communication déjà existant. La mise en place de procédures telles que des réponses « en direct » aux internautes des listes « de débat » ou des adhésions en ligne nécessiterait des réaménagements du travail et de l'organisation – réactivité immédiate des leaders, modération des listes, remise en

question de la localisation des adhésions au niveau fédéral notamment – qui ne sont pas offertes actuellement par les partis. De ce point de vue, le web apparaît comme un révélateur des modes de fonctionnement et indirectement des « identités » des organisations partisans. (Andolfatto, Greffet et Olivier, 2001).

1.3 Développement d'Internet à des fins politiques

Serge Proulx (2005, p.12) nous apprend qu'en sciences sociales, pas moins de sept sphères de changement sont associées à Internet. Parmi celles-là, la politique où dit-il on note « une émergence de genres particuliers d'espaces publics de discussion et de débats. »

Voici un changement que le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO, 2010) a pu mesurer. Ainsi, au début des années 2000, 40 % des Québécois utilisaient régulièrement Internet. Aujourd'hui, un peu plus de 75,4 % des Québécois s'adonnent à Internet (Cefrio, septembre 2010). Cette innovation technologique a contribué à changer nos habitudes de travail, de recherche d'information et de consommation entre autres, ainsi que nos modes de communication.

Cet engouement s'est reflété, dans une certaine mesure, dans les relations citoyens-gouvernements. En 2008, année où se sont tenues les dernières élections générales provinciales, le CEFRIO nous apprenait que 41,1 % des adultes québécois auraient consulté un site du gouvernement du Québec et que 30,7 % auraient visité un site du gouvernement du Canada au cours de la même période (Bastien et Greffet, 2009). Aussi, bien que le pourcentage de fréquentation n'ait pas été aussi

élevé en 2008 qu'il l'avait été en 2007, 12 % c. 17 % (Cefrio, 2010) les sites des partis politiques pourraient éventuellement profiter de la présence grandissante des citoyens sur Internet.

1.3.1 Le point de vue des optimistes

1.3.1.1 D'une démocratie représentative à une démocratie continue

Pour certains, nul doute, les potentialités politiques du média Internet sont connues : il permet une circulation rapide de l'information, une stimulation du débat politique, une interactivité accrue entre les partis politiques et le public, et un travail de mobilisation plus efficace (Gibson et *al.*, 2003).

Pour les chercheurs, qualifiés d'utopistes ou d'optimistes, les technologies pourraient être favorables à la démocratie en permettant davantage de modes d'expression, et en permettant à plus de citoyens d'exprimer leurs opinions et de prendre part à des débats. Les tenants de la position optimiste, et même utopiste pour certains, misent davantage sur ce qu'ils perçoivent comme des avantages des TIC dans l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Différents aspects propres aux TIC favoriseraient ainsi l'expression plus complète de la démocratie (Goupil, 2004, p. 5).

Dans ses travaux, Sylvie Goupil trace ainsi le constat: « les schémas modernes de la démocratie, qu'ils soient associés à la démocratie représentative, participative ou délibérative, quoiqu'encore opérationnels, ne parviennent plus à contenir la multiplicité des expressions démocratiques. Les TIC, en permettant l'exercice d'une

démocratie « informelle », par leur aspect virtuel, constituent un véhicule possible de cette « multidimensionnalité » (Goupil, 2007, p. 46).

Stefano Rodotà, lui, va plus loin et prétend que l'avènement des TIC peut permettre le passage de la démocratie représentative à la démocratie continue. La démocratie continue se distingue de la démocratie directe surtout en ce qui a trait à l'espace-temps dans lequel elle peut s'exercer. Tandis que la démocratie directe se pratique dans un lieu déterminé (*polis*, *agora*), et dans un temps précis (le moment des délibérations), la démocratie continue serait *non-stop*. Les TIC ouvriraient la possibilité d'une communication et d'une délibération 24 heures sur 24, sans considération de lieu, chaque *netizen* (c'est ainsi que Rodotà désigne le citoyen virtuel) pouvant délibérer de chez lui. (Rodotà, 1999, p. 181) Pour lui, la démocratie ne peut plus être réduite à l'instant du vote final qui clôt toute période électorale ou tout processus de décision. (Rodotà, 1999, p. 15)

1.3.2 Points de vue critiques ou mitigés

1.3.2.1 Apathie, temps et accessibilité

Quelle soit représentative, directe ou continue, encore faut-il que la démocratie suscite suffisamment d'intérêt auprès des citoyens. À ce propos, Anne-Marie Gingras souligne que la démocratie directe laisse supposer des niveaux de politisation et de participation élevés. D'ailleurs, les études sur la participation politique démontrent bien que les électeurs sont peu au fait des enjeux réels et plutôt apathiques. Il faut en plus que les citoyens aient du temps à y consacrer. Même les familles militantes disposent de peu de temps pour participer à la vie politique.

Dans ces circonstances, pour Gingras, le potentiel athénien des NTIC peut difficilement prendre forme. (Gingras, 1999, p. 45).

Ces propos rejoignent ceux d'Éric George lorsqu'il souligne que l'on peut même émettre comme hypothèse que, si les forces sociables susceptibles de se transformer en mouvement social capable de changer l'histoire ne le font pas, c'est certes une question de moyens, mais surtout de temps. Or, il importe de replacer les usages de l'Internet dans cette perspective, car ce dernier est un dévoreur de temps. (George, 2003, p. 122).

Aussi, bien que plus de 75 % des Québécois utilisent Internet au moins une fois par semaine (Cefrio, septembre 2010) tous ne sont pas connectés au réseau. Dans ce contexte, on aurait tort de croire que l'on puisse passer à une démocratie directe sachant que tous les citoyens n'auraient pas voix au chapitre. Qui plus est, la plupart des usages d'Internet n'ont pas trait à la politique.

1.3.2.2 Internet : un miroir aux alouettes?

Sylvie Goupil souligne et relève des propos de Thierry Vedel (2003): Internet pourrait proposer une double tendance, c'est-à-dire, à la fois « remédier à la crise de la citoyenneté et la susciter » (Goupil, 2007, p. 42). En favorisant la mondialisation des échanges à travers le commerce électronique, l'émergence de groupes sociaux sans attaches territoriales, ou encore en estompant les frontières entre sphère publique et sphère privée, l'Internet ne participe-t-il pas à l'affaiblissement des États-nations, à l'essor du communautarisme et à la consumérisation de la citoyenneté?

Si, comme Thierry Vedel, on croyait qu'Internet puisse, de fait, affaiblir les gouvernements, cela pourrait alors laisser sous-entendre qu'il puisse représenter un risque pour l'expression de la citoyenneté. « Dans cette optique, il serait possible de parler du déclin de l'espace public prenant place dans le contexte des États-nations. Il s'agit là à notre avis d'une conception réductrice, autant de l'espace public, des modes d'expression possible de la démocratie et de la citoyenneté que de la multidimensionnalité induite par le phénomène Internet. » (Goupil, 2007, p. 43).

Il y a tout lieu de demeurer prudent quant au fait de prétendre que parce qu'il y a information, transparence et délibération se trouve nécessairement la démocratie. Une telle interprétation ne serait qu'une vision réductrice des conditions requises à la démocratie. Ce faisant, « on valorise de manière excessive la démocratie directe, on postule que le potentiel technologique se réalise toujours et que les citoyens et les citoyennes sont politiquement actifs. Cette conception de la démocratie fait fi des processus de gestion politique et des logiques sociétales comme la mondialisation et la libéralisation des échanges, auxquels sont soumises les NTIC (Gingras, 1999, p. 39).

1.3.3 Le point de vue des pessimistes

D'autres chercheurs, catégorisés comme pessimistes ou réalistes adoptent un ton beaucoup plus modéré. Selon Goupil, «la tendance optimiste doit cependant être confrontée à la réalité. Si les TIC peuvent effectivement receler un potentiel d'expression d'une citoyenneté virtuelle engagée, il convient de replacer celle-ci en perspective quant à ses modalités concrètes d'application.» (Goupil, 2004, p. 5).

1.3.3.1 Des parangons de vertu

Dans ses analyses de la démocratie électronique municipale française, Gérard Loiseau (2000) dénonce les « parangons de vertu » y étant associés et affirme que si la démocratie s'y trouve, ce n'est que par bribes et qu'elle est très limitée. Parmi les facteurs identifiés, il note entre autres les compétences inégales des gestionnaires des sites et l'influence, bonne et mauvaise, qu'ils peuvent avoir sur le traitement de la communication politique. Il souligne aussi la vigilance et la rigueur nécessaires à la gestion de ce type de sites, ainsi que les moyens requis et dont les administrations ne disposent pas toujours. Des menaces planant assurément sur les sites web des partis politiques.

Philippe Breton, lui, n'hésite pas à parler d'angélisme vis-à-vis l'outil Internet et déplore l'absence de nuance dans son évaluation : « On est tout de suite coincé dans la fausse alternative : ou vous êtes partisan du culte d'Internet ou vous êtes technophobe archaïque. Je pense qu'il y a une voie médiane entre les deux. » (Breton, 2000, p. 3). Il suggère plutôt de rester vigilant. On aurait tort de croire que le média puisse susciter d'emblée la démocratie.

Pour Thierry Vedel, la démocratie électronique est jeune et telle une adolescente, elle est idéaliste et ne tient pas compte du passé. Le modèle idéal repose peut-être entre une démocratie représentative et une démocratie directe ce que Vedel appelle démocratie participative ou active. Une chose est claire pour lui cependant : l'idée de démocratie électronique présente un caractère spécifique : elle prétend apporter une réponse technique – l'Internet – à la crise du politique. Ce qui serait la raison de l'attrait qu'elle exerce, mais aussi sa fragilité (Vedel, 2003a, p. 16).

« Les espérances que le mot (démocratie participative) soulève sont à la hauteur des frustrations que la chose engendre, et la montagne semble n'avoir jusqu'à présent accouché que de petites souris. Au point que la tentation est grande d'abandonner le mot et la chose, d'ironiser sur ce qui apparaîtra peut-être avec le recul comme un engouement passager, une figure obligée pour apprentis démagogues, un trompe-l'œil habilement modelé à l'intention des citoyens-enfants que nous sommes. » (Blondiaux, 2008, p. 37)

1.4 Internet, citoyenneté et démocratie

1.4.1 Plus de place pour le citoyen

On ne peut reprocher à Internet d'avoir des effets négatifs sur la délibération démocratique. Après tout, Internet s'est adapté aux caractéristiques de la société, et offre de nouvelles occasions d'exercer la démocratie. Dans ce contexte, le citoyen peut débattre, surveiller et évaluer les actions de ses représentants (Flichy, 2008).

Le citoyen n'est plus condamné à être passif. Millerand et Proulx formulent d'ailleurs ainsi l'hypothèse de l'émergence d'une nouvelle forme sociale de communication prenant appui sur ce que Castells (2007) appelle les « médias de masse individuels », soit un nouveau type de média produit, reçu et ressenti individuellement. Grâce aux TIC, ce nouveau média permet entre autres, même avec des moyens réduits, de diffuser de l'information et offre ainsi des possibilités inédites de mobilisation politique.

C'est ainsi qu'au printemps 2012, les étudiants québécois ont pu aisément se liguer et descendre dans la rue pour manifester contre la hausse des droits de scolarité. Présents au cœur même du conflit, les étudiants ont d'abord mobilisé bon nombre d'étudiants et d'associations étudiante, puis une partie de la population par la suite. Ce vaste mouvement de contestation a connu son point culminant avec le déclenchement des élections, suivi de la défaite du gouvernement libéral. Bien que l'ampleur de cette mobilisation ne puisse être attribuée qu'à Internet, on ne peut nier le rôle de facilitateur de l'outil.

Ainsi, l'arrivée d'Internet aura modifié l'habitude de certains usagers dans leur vie citoyenne. « Dans tous ces cas, les communautés d'intérêts constituent un domaine où Internet peut être un vrai lieu d'échange et de débat public productif. » (Flichy, 2008, p.4)

La preuve que, grâce aux TIC, on augmenterait ainsi les échanges et conséquemment, le progrès politique. Une thèse basée sur deux idéaux fondateurs de la démocratie soit l'agora (l'assemblée publique) et la transparence. Avec ces idéaux réunis, on assisterait à une délibération et à la création d'opinions fortes et éclairées. On peut présumer que les citoyens effectueraient de meilleurs choix lors d'élections. Une société civile informée et avisée en résulterait. (Gingras, 1999).

Ces propos rejoignent ceux de Fournier et Reuchamps (2008) selon lesquels la délibération assurerait une meilleure compréhension des enjeux. Ainsi, les citoyens prendraient de meilleures décisions. À cet aspect, ils ajoutent celui de la participation des citoyens et ainsi la possibilité de prendre part aux décisions. Ils parlent ici de démocratie délibérative et de démocratie participative dont le but est

de réintégrer les citoyens dans le processus démocratique (Fournier et Reuchamps, 2008, p. 5). Ce à quoi Patrice Flichy ajoute : « La démocratie politique est le résultat d'un gouvernement de la délibération. Les choix politiques ne correspondent pas toujours aux intérêts personnels de l'individu, mais à ceux de la collectivité. L'opinion publique se construit par le débat, l'échange et la délibération. » (Flichy, 2008, p.6)

1.4.2 Citoyenneté active

Même si les facilités technologiques sont bien présentes, l'engouement pour la participation ne se fait pas aussi rapidement sentir. L'appropriation d'Internet par les consommateurs ne se transpose pas aussi facilement pour le citoyen. Flichy (2008) rappelle ainsi les propos de Cass Sunstein à l'effet que « Les citoyens ne pensent pas et n'agissent pas comme des consommateurs. » (Sunstein, 2007, p.6) Cela explique sans doute le faible taux de visite sur les sites des partis politiques dont faisait état l'étude du Cefrio citée plus avant.

Au chapitre de la participation politique, les citoyens qui s'y retrouvent seraient déjà présents dans d'autres sphères d'implication politique. Pour eux, « l'intérêt pour la politique constitue une condition bien plus souvent qu'un effet de l'entrée dans ces dispositifs. Ceux qui y participent ont un profil homologué à ceux que les canaux de participation traditionnels (partis, réunions politiques, élections...) intéressent déjà. » (Blondiaux, 2008, p. 72)

Pourtant, nul besoin d'être un expert pour participer aux échanges. Il y aurait de la place pour tous types de participants : « On constate également que ces communautés sont moins homogènes qu'on ne l'estime souvent. Experts et novices

s'y côtoient de façon constructive. » (Flichy, 2008, p.3) Anne-Marie Gingras ajoute : « la communication politique renvoie dans notre système politique à une gestion du pouvoir fondée sur l'échange; ce qui concerne donc tous les différents types d'acteurs politiques, du simple citoyen au plus important personnage politique,...» (Gingras, 2003, p.65)

Cet avis n'est pas partagé par tous. À l'instar de Robert Dahl qui prétend que les citoyens ne peuvent être aussi bien informés que l'élite gouvernante, Michael Margolis et David Resnick ne jugent pas le citoyen ordinaire apte à contribuer à une démocratie continue : « le citoyen ordinaire, même virtuel, n'a ni les connaissances, ni le temps à consacrer à cet exercice. » (Goupil, 2004, p.9)

La participation des citoyens et leur légitimité peuvent toutefois être mises en doute par les élus. Les citoyens sont invités à s'impliquer, à prendre la parole, mais dès qu'ils le font trop (et trop bien) ils se voient souvent écarter par les autorités. Trop bien informés de leur dossier on leur reproche de ne pas être des « citoyens ordinaires », mais bien des « habitants professionnels » et de ne plus être représentatif de la population en général. Ils entrent aussi directement en concurrence avec les savoirs et la légitimité des élus et des techniciens, ce que ces derniers tolèrent mal. (Blondiaux, 2008, p. 34).

1.4.3 Internet outil de mobilisation politique

On ne peut ignorer le potentiel démocratique d'Internet. À ce propos, Bouillé (2010) cite Éric George dans *Web social mutation de la communication*, qui s'est intéressé à son utilisation comme outil de mobilisation. Ainsi, George énonce que

« les services et les potentialités du Net peuvent être considérés comme des catalyseurs de l'action collective. (George, 2000, p. 184) ». D'aucuns partagent cette vision d'Internet comme vecteur primordial de l'action militante.

Une vision qui s'est avérée au Québec lors des manifestations étudiantes du printemps 2012 où Internet et les médias sociaux étaient au cœur de la mobilisation étudiante. Présents sur YouTube, Facebook et Twitter les étudiants informaient leurs membres des actions entreprises, en plus de reprendre et de diffuser tout ce qui était véhiculé dans les médias au sujet de la grève étudiante.

À la même période, une vidéo contre la hausse des frais de scolarité produite par des étudiants de l'UQAM et diffusée sur YouTube a suscité près de 100 000 visionnements. Cette vidéo, mettant en vedette des artistes québécois, n'aurait pas pu obtenir une telle popularité sans l'apport des médias sociaux.

Toute l'implication militante s'en voit facilitée parce que moins coûteuse (Vedel, 2003a). Par exemple, il n'y a pas si longtemps, ce qui aurait pu représenter des coûts de coordination élevés pour une manifestation étudiante, se voit réduit au minimum grâce à Internet. Même constat du côté des ressources, où on compte sur des bénévoles et sur la participation des étudiants pour alimenter les médias sociaux et y publier leurs messages, photos ou vidéos. Une économie substantielle pour les associations étudiantes.

Ainsi, Internet participe au remodelage des modes de fonctionnement du militantisme. Pour Vedel (2003b), « l'Internet est un « facilitateur » de l'action collective et non un « activateur » de nouvelles formes d'entreprises citoyennes et

militantes. ». C'est une toute nouvelle ère qui se dessine pour l'action militante. Les nouveaux codes de mobilisation s'activent et s'imposent. (Vedel, 2003b)

1.4.4 La reconnaissance d'une compétence citoyenne

Tel qu'évoqué plus avant au chapitre I en parlant de la citoyenneté active, tous les citoyens, novices ou experts, peuvent s'engager dans la vie démocratique. Toutefois, pour y arriver, la mise en place d'une telle procédure repose sur un préjugé positif soit, celui où l'on reconnaît le citoyen habile et capable d'échanger avec d'autres, et surtout, de contribuer à un projet collectif. La mise en œuvre de ce principe s'avère parfois compliquée comme on l'a vu plus avant. Trop bien informé, trop impliqué on juge alors qu'il n'est plus un « citoyen ordinaire », mais bien un « habitant professionnel ». Une situation compliquée pour ces citoyens dont la légitimité est mise en doute, car ils ne seraient plus représentatifs de leurs concitoyens profanes. (Blondiaux, 2008)

Pourtant, leur apport peut être précieux à nos sociétés. « La pratique de nombreux jurys de citoyens et conférences de consensus à travers le monde a montré que des collectifs de citoyens ordinaires étaient parfaitement capables de s'approprier des dossiers difficiles, d'instruire l'enquête et de produire un avis raisonné et éclairé » (Blondiaux, 2008, p. 89). Ici, le groupe d'opposants au projet des gaz de schiste est une illustration éloquent d'un groupe de citoyens s'appropriant un dossier. Avec leur porte-parole, le metteur en scène Dominic Champagne, ils ont réussi à faire imposer un moratoire sur ce projet d'exploitation.

Crick nous rappelle que ce n'est pas le rang social ou l'instruction qui prévaut ici, mais bien la conscience et l'expérience de l'individu : « *The third usage is found in the rhetoric and events of the French Revolution and in the writings of Jean-Jacques Rousseau. Everyone, regardless of education or property, has a right to make his or her will felt in matters of public concern; and indeed the general will or common good is better understood by any well-meaning, simple, unselfish, and natural ordinary person from their own experience and conscience than by the over-educated living amid the artificiality of high society.* » (Crick, 2002, page 12).

Dans son ouvrage, Blondiaux (2008, p.90) cite à son tour Platon (Protagoras, X-XII) et nous rappelle : « À condition qu'ils soient informés *a minima* des données et du contexte d'un problème, les citoyens convoqués sont parfaitement capables de se prononcer politiquement sur celui-ci, en mobilisant pour y parvenir des considérations de justice générale. En démocratie, l'aptitude à juger des affaires politiques doit être considérée une fois pour toutes comme universelle. Les réalisations associées à la démocratie participative ne font que mettre en actes ce principe fondateur. »

1.5 Réseaux sociaux et politique

1.5.1 Un exemple: les dernières élections présidentielles américaines

Tel que mentionné plus avant, lors des élections primaires américaines de 2008, l'institut américain Pew Research Center (Smith et Rainie, 2008) nous apprenait que 46 % des Américains avaient utilisé Internet, les courriels et/ou les messages textes pour prendre des nouvelles de la campagne électorale et partager (ou mobiliser) leur

réseau. Fait à noter, 35 % des Américains ont visionné des vidéos à saveur politique pendant la campagne, soit le triple de ceux l'ayant fait en 2004.

De plus, toujours selon le Pew Internet pour les élections américaines de 2008 (Smith et Rainie, 2008), 10 % des Américains déclarent avoir utilisé les sites de médias sociaux tels Facebook ou MySpace pour obtenir de l'information ou s'impliquer. Une activité particulièrement populaire chez les jeunes électeurs. Deux tiers des internautes de moins de 30 ans détiennent un profil sur un réseau social, et la moitié d'entre eux utilisent les sites de réseaux sociaux pour obtenir ou partager de l'information concernant la politique et les campagnes électorales.

Au-delà de la quête et du partage d'information, un des aspects novateurs est la contribution des électeurs. Pour Maria Mercanti-Guérin (2010), le débat public prend ainsi tout son sens sur Internet et elle n'hésite pas à parler de démocratie participative. Les réseaux sociaux s'inscrivent dorénavant dans les stratégies de circulation des idées.

À la lumière des pourcentages observés de l'utilisation d'Internet lors des élections américaines de 2008 (Smith et Rainie, 2008), on ne peut nier la place croissante de cet outil dans le cadre d'une campagne électorale. Toutefois, au-delà de l'augmentation du nombre de citoyens engagés en ligne, d'autres internautes expriment une certaine réserve vis-à-vis l'outil. D'une part, des Américains branchés affirment qu'Internet leur permet de se sentir plus près de la campagne électorale et prétendent qu'ils ne seraient pas autant impliqués sans ce média. D'autre part, un nombre aussi grand d'internautes a le sentiment qu'Internet amplifie les points de vue extrêmes et même, véhicule de l'information erronée (Smith et Rainie, 2008).

1.5.2 Ère de la politique 2.0

D'un statut passif, l'internaute serait passé au début des années 2000 en mode actif. C'est ainsi qu'il a commencé à créer et échanger des contenus. « Pour désigner cette mouvance, Dale Dougherty, cofondateur d'O'Reilly Media, a lancé en 2003 une expression marketing qui a fait florès : celle de « Web 2.0 ». ... l'expression « Web 2.0 » qualifie le franchissement d'une étape dans la participation innovante et dans la formation des communautés de création. ... c'est chaque internaute qui se voit donner la possibilité d'être à la fois lecteur et contributeur » (Millerand, Proulx et *al.*, 2010 p. 34).

Avec l'avènement et la place qu'occupe la communication politique en ligne, on caractérise dorénavant ce phénomène par « politique 2.0 ». Tout comme dans l'expression « web 2.0 » de Dougherty (2003), on parle ici de réseaux où l'on peut partager et échanger sur le sujet. Le phénomène comporte huit caractéristiques.

Maria Mercanti-Guérin (2010) présente ainsi les caractéristiques de la « politique 2.0 » :

- une présentation du candidat plus « authentique » et accessible;
- une plateforme d'idées, de réactions, un observatoire de l'opinion;
- un catalyseur de l'engouement pour un candidat;
- une remise en cause des structures d'autorité et de hiérarchie (groupes spontanés, décentralisation, auto-organisation);

- une réintégration de certaines couches sociales (jeunes) dans le débat démocratique ;
- un nouvel outil de marketing relationnel et de récolte de fonds;
- un palliatif du déclin des structures associatives, traditionnel relais local des politiques ;
- un soutien pour les actions locales et l'événementiel.

La pratique de la « politique 2.0 » n'est pas sans risque. D'une part, la spontanéité et la liberté d'un réseau entraînant la perte de contrôle pour un candidat et d'autre part, la nécessité de maîtriser les codes particuliers de ce type de communication. Un art délicat, notamment quant à la gestion des groupes hostiles (Mercanti-Guérin, 2010).

1.5.3 Appropriation des médias sociaux par les politiciens québécois

Chez nous, le phénomène est encore jeune et les partis et les politiciens tardent à rejoindre les rangs. Sur Facebook, fréquenté par plus de 1,5 million de Québécois, seulement 45 % des politiciens québécois étaient présents sur ce site en avril 2009. Parmi eux, y figuraient majoritairement les membres du Parti Québécois (PQ) et de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Seuls quelques députés libéraux osaient s'y aventurer. Quant à Twitter, un autre site de réseautage social populaire axé sur le microblogage, on y croise peu de politiciens. Et même, du côté des chefs de partis, à ce jour, seul Gérard Deltell, chef du parti adéquiste s'y retrouve. Pourtant, d'après Denis Coderre, un député fédéral prolifique sur les sites de réseaux sociaux, l'outil est indispensable. ... « Quand tu veux vraiment utiliser le web social comme capacité

et façon d'aller chercher un point de vue et une réaction, c'est un outil extrêmement utile, maintenant incontournable dans l'environnement politique » (De Grandpré, 2009).

1.6 Question de recherche

Dans ce mémoire, nous avons tenté de comprendre l'environnement dans lequel s'inscrivaient nos travaux. D'abord en s'attardant au taux d'abstention puis, à la crise des partis politiques. Bien que des facteurs institutionnels puissent expliquer en partie l'absence des citoyens aux urnes; il appert que des facteurs structurels et conjoncturels contribuent largement à nourrir le climat d'apathie ambiant.

Nous avons aussi pu constater à quel point les TIC sont porteuses d'espoir en matière de communication politique et ultimement, de démocratie. Toutefois, au chapitre des communications politiques québécoises et d'Internet, on semble en être aux premiers pas. Les citoyens fréquentent peu ces sites et les partis n'exploitent pas encore toutes les fonctionnalités qu'offre l'outil telle l'interaction.

Aussi, toutes les considérations évoquées nous incitent à formuler ainsi notre question de recherche : **comment les partis politiques québécois s'approprient-ils Internet, plus particulièrement, à partir de leur site Web?**

Le mémoire a pour objectif de mieux saisir comment les partis politiques utilisent Internet pour rejoindre, communiquer et échanger avec les citoyens et ce, en dehors des périodes électorales. Malgré la tenue d'élections sur la scène fédérale au printemps 2011, le mémoire a été réalisé à partir de l'analyse sites de partis

politiques provinciaux, et ce, en raison de la grille d'analyse retenue et utilisée au Québec dans le cadre des élections provinciales de 2007.

1.7 Problématique : ce qu'il faut retenir

Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont modifié les modes de communication politique. Toutefois, avant d'envisager la place réelle qu'elles occupent dans le mode de communication des partis politiques, nous devons tenter de comprendre les changements survenus au chapitre de la participation politique et de la crise des partis politiques.

Aussi, plutôt que de tenter de dresser une liste exhaustive des motifs ayant causé les changements connus ces dernières années, nous nous sommes attardé à ce que nous croyons en être les principales raisons. Notre idée n'était pas de tenter de solutionner la baisse du taux de participation aux élections, mais bien de mieux comprendre dans quel univers s'inscrit la communication des principaux acteurs impliqués : les partis politiques.

Nous définirons dans le prochain chapitre les fondements sur lesquels reposera le cadre théorique de notre mémoire.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

La recherche s'inscrit à la suite des travaux sur la place grandissante des TIC dans le champ de la communication politique. Bien que ce champ soit relativement récent, un certain nombre de recherches ont été publiées sur ce phénomène ces dernières années. Aussi, en plus de se pencher sur le thème de la démocratie et certaines de ses déclinaisons, on s'intéressera aux notions de démocratie électronique et de communication politique.

Dans le premier chapitre, nous avons tenté de mieux comprendre la crise du politique tant au sujet de la participation que du côté des partis politiques. À la lumière des travaux publiés, nous avons aussi essayé de mesurer quel pouvait être le rôle du développement d'Internet dans le domaine de la politique.

Nous tenterons donc maintenant de cerner le rôle d'Internet dans la stratégie des partis politiques à partir de l'analyse de leur site web. Pour réaliser notre étude, nous nous inspirerons donc des travaux de Thierry Vedel et plus particulièrement de ses axes structurants de la démocratie électronique; ainsi que des travaux de Frédérick Bastien et de Fabienne Greffet qui se sont déjà penchés sur l'étude des sites web des partis politiques québécois et français. Mais, avant tout, la réalisation d'un tel exercice doit prendre en compte ce qu'est la démocratie et quelles en sont les déclinaisons. Nous verrons aussi la place grandissante et la reconnaissance du citoyen notamment au chapitre de la démocratie continue et la démocratie

participative. Nous nous attarderons aussi, en complément, au concept d'appropriation sociale des TIC par les citoyens et par les partis politiques.

2.1 Démocratie

D'origine grecque, le mot démocratie vient des mots *dêmos* (le peuple) et *kratos* (le pouvoir). L'usage du mot *democracy* s'est popularisé suite à la définition qu'en a donnée le président américain Abraham Lincoln : « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ».

Bernard Crick, lui, nous ramène aux Grecs pour nous expliquer sa vision de la démocratie : « *My understanding of what most people mean by democracy is what the Greeks meant by 'polity' or simply political rule, a system that allows for peaceable compromises to be made between ever-present conflicts of values and of interests.* » (Crick, 2002, p. 93)

Crick trace ce portrait de ce qu'il appelle « *modern democracy* » : « *This is what most people today mean by democracy – ideally a fusion (but quite often a confusion) of the idea of power of the people and the idea of legally guaranteed individual rights. In the modern era of industry, the mass franchise, and mass communications we can find it difficult to combine freedom and popular power.* » (Crick, 2002, p. 13)

Pour Crick (2002, p.94), des conditions essentielles devraient se retrouver au sein de tous types de gouvernements : « *The conditions of modern democracy... But I see something like these factors as important for all forms of government: the role of the inhabitants, official doctrines, typical social structure, the nature of the elite, typical*

institutions of government, type of economy, theories of property, attitudes to law, attitudes to knowledge, diffusion of information, attitudes to politics. Let us see the form modern democracy takes for each of these (factors), and sometimes contrasts with autocratic and even totalitarian forms may be helpful. »

Quant au rôle du citoyen, il souligne que bien que son implication soit souhaitée, elle n'est pas obligatoire. « *Voluntary and individual participation is encouraged in modern democracies but not compulsory. A person is free to act as a citizen or not, hence a discriminatory kind of loyalty. Only in time of war can the state mobilize all its inhabitants, otherwise people are free to move backward and forward between public and private life.* » (Crick, 2002, p. 94)

Au Canada et au Québec, notre démocratie a été inspirée du modèle britannique. Ainsi, on retrouve un système parlementaire basé sur un mode de scrutin nominal à un tour, la présence de partis politiques et de lignes de parti, et la répartition des pouvoirs entre les paliers législatif (parlement), exécutif (gouvernement), et judiciaire (tribunaux).

2.1.1 Démocratie représentative

Dans ce système où s'exerce une démocratie dite représentative, le citoyen choisit à intervalles réguliers qui va le représenter, qui sera « au pouvoir ». Pour Dominique Leydet (2002), la démocratie représentative est constituée de deux éléments distincts. D'une part, la revendication du pouvoir où il faut être présent dans l'enceinte du parlement pour s'exprimer et prendre part à la volonté commune.

Puis, la demande de reconnaissance où le fait d'avoir ses représentants présents sous-entend une participation entière à la communauté politique.

Bien que les citoyens puissent s'exprimer et faire connaître leur opinion par d'autres modes de communication tel le sondage d'opinion, le suffrage universel demeure le seul moment valable et reconnu dans le modèle dominant qu'est la démocratie représentative. L'avènement des TIC modifie toutefois le paysage médiatique dans lequel évolue la démocratie. Conséquemment, certains n'hésitent pas à parler de démocratie électronique (Vedel, 2003a).

Ainsi, même si l'on assiste à des mouvements de contestation populaire comme des pétitions en ligne, le modèle de démocratie représentative s'impose comme la norme politique dominante. En 2001, sur le site de l'Assemblée nationale, 250 000 Québécois ont apposé leur signature sur une pétition voulant forcer le premier ministre Jean Charest à démissionner. Il n'en fit rien, bien sûr.

Cet événement soulève peut-être toutefois l'aspect facilitateur que les TIC semblent proposer, c'est-à-dire l'addition de modes d'exercices de la démocratie. Sylvie Goupil suggère ainsi que : « Malgré le maintien et la persistance, comme mode dominant, du modèle formel de démocratie représentative au plan institutionnel, les sociétés démocratiques actuelles semblent de plus en plus évoluer vers une superposition ou une juxtaposition des façons de concevoir et de mettre en application les grands principes associés à la démocratie. » (Goupil, 2004, p. 13-14). On assisterait alors à une démocratie à multiples dimensions et à multiples visages.

Jacques Godbout (1992) nous rappelle que les groupes de pression, les lobbies et même les manifestations font partie intégrante de l'histoire des démocraties représentatives et ont même été essentiels à leur avènement. Les récentes expressions réalisées grâce aux TIC ne sont peut-être qu'une nouvelle manifestation des expressions d'antan.

Il souligne d'ailleurs le risque d'un modèle de participation, soit celui de trop vouloir prendre part aux décisions. Ainsi, en occupant de plus en plus de place dans l'espace public, le citoyen diminuerait ou affaiblirait le rôle des décideurs élus. Pour Godbout, il s'avère que la participation ne contribue pas toujours à la démocratie représentative. « La participation est là pour montrer la nécessité, pour les citoyens, de ne pas se laisser endormir par les charmes de la démocratie représentative et l'illusion qu'elle donne de pouvoir abandonner le système à lui-même et vaquer à ses occupations... » (Godbout, 1992, p. 20).

2.1.2 Démocratie directe

Fondement de la démocratie athénienne, où les représentants étaient élus par l'assemblée et où les citoyens délibéraient et votaient les lois, la démocratie directe incarne aujourd'hui, tout comme pour la démocratie représentative, une participation intermittente. Selon Rodotà, « les citoyens peuvent être appelés à désigner leurs représentants ou à prendre directement des décisions : toutefois, dans un cas comme dans l'autre, leur présence est périodique, marquée par une distance dans le temps, localisée dans quelques lieux officiels. » (Rodotà, 1999, p.1) D'autres interprètent la notion de démocratie directe comme tout geste de participation à la

vie démocratique par un citoyen, et posé à tout moment, sans égard à un lieu ou un moment précis.

De nos jours « la valorisation de la démocratie directe peut être comprise comme une réponse au désenchantement face aux institutions politiques et à la méfiance envers la classe politique se manifestant depuis les années 1960 » (Gingras, 1999, p. 43). Ce modèle de démocratie répondrait à un besoin pour le citoyen de se réapproprier un pouvoir qui lui est assigné en démocratie.

Une appropriation comme celle exercée par le peuple suisse dont la démocratie directe s'avère un pilier de leur démocratie, voire une particularité constitutionnelle. Ainsi, le peuple exerce un contrôle sur le pouvoir législatif et le parlement. La constitution prévoit un vote (référendum obligatoire) pour certains projets ou initiatives populaires. Néanmoins, ce modèle peut exacerber des tendances populistes, comme on a pu le constater en novembre 2009, où les Suisses avaient tenu un référendum sur l'interdiction d'ériger des minarets sur leur territoire. Plus de 57 % des électeurs avaient alors exprimé leur vote en ce sens.

Quoi qu'il en soit, le potentiel démocratique des TIC, et en particulier d'Internet, paraît souvent lié à l'accès à l'information, à la transparence et à la délibération, conditions nécessaires de la démocratie. Mais en limitant la démocratie à ces conditions, on valorise de manière excessive la démocratie directe, on postule que le potentiel technologique se réalise toujours et que les citoyens et les citoyennes sont politiquement actifs (Gingras, 1999). Et pourtant, « l'intérêt pour la politique est inconstant et va de l'indifférence presque générale à l'intérêt le plus vif dans les moments de grande fièvre de la vie politique. La plupart du temps, la population

ne semble prêter qu'une attention distraite aux grands enjeux sociaux et économiques. » (Gingras, 1999, p.45)

La démocratie directe nécessite des indices de politisation et de participation élevés. Patrice Flichy soulève ainsi que le risque que le débat soit limité à certains individus ou groupes : Certains sites ont des proximités avec d'autres, et les internautes circulent principalement entre ceux étant connectés les uns aux autres. Le risque est donc que l'information et le débat politique s'organisent dans des univers idéologiques homogènes (Flichy, 2009).

À cet aspect s'ajoute aussi celui du temps. Bien que des citoyens soient disposés à s'impliquer davantage encore faut-il qu'ils trouvent le temps pour le faire. Un aspect traité plus avant au sujet de la place pour le citoyen.

2.1.3 Démocratie continue

L'expression désigne l'ensemble des procédés par lesquels le peuple exerce – directement ou indirectement – un contrôle sur le pouvoir politique. « Continue » pour exprimer que le rôle de citoyen ne s'arrête pas et ne se finit pas au seul moment du vote, mais se poursuit en dehors des moments électoraux. « Continue » pour signifier aussi que les règles de la vie commune n'ont pas de garantie transcendante, mais restent toujours entre les mains des êtres humains, par la délibération publique, et pouvant en modifier le contenu et/ou le sens (Rousseau, 2006).

En opposition à une démocratie directe ou à une démocratie plébiscitaire, Stefano Rodotà (1999) suggère, lui, de considérer plutôt une démocratie continue par ses caractéristiques distinctes des formes de démocratie traditionnelles, dont le fait qu'elle relève de l'initiative des citoyens et qu'elle n'est pas limitée à une dimension temporelle. Pour Rodotà, ce continuum spatio-temporel détermine vraiment la dimension institutionnelle de l'agir politique et de la construction de la citoyenneté.

Ainsi, pour Rodotà : « Lorsque l'on parle de démocratie continue, on se réfère à des mécanismes très différents de ceux de type représentatif, notamment parce que les citoyens peuvent les adopter sans recourir à des médiations; de même, ces mécanismes ne s'identifient pas à ceux de la démocratie directe, généralement associés à l'instant de la décision finale ou à la présence d'un processus particulier de décision » (Rodotà, 1999, p.94).

En somme, alors que la démocratie directe s'exerce dans un lieu bien arrêté (agora) et à un moment déterminé (les délibérations), la démocratie continue, elle, est *non-stop*. Il ajoute à propos de la démocratie : celle qui se dessine devant nos yeux est une forme de démocratie continue, où la voix des citoyens, quel que soit l'endroit où ils se trouvent et à tout moment, peut se faire entendre pour participer au concert politique quotidien. Il mentionne encore : « Les signes de la démocratie continue sont déjà présents. ... les occasions comme les outils permettant aux électeurs de dialoguer avec les élus, voire d'exercer sur eux des pressions, sont de plus en plus nombreuses. » (Rodotà, 1999, p.12).

Parmi les outils de démocratie continue, on peut considérer la tenue de consultations publiques ou encore, les pétitions en ligne, comme des outils pouvant exercer une certaine influence sur les décideurs.

2.1.4 Démocratie participative

Bien que la démocratie participative se définisse par l'ambition politique de faire participer à la prise de décision l'ensemble de ceux qu'elle est susceptible d'affecter (Blondiaux, 2008, p. 96) elle demeure méconnue. En effet, la force d'une notion aussi indéterminée que celle de « démocratie participative » tient précisément à son flou, à la diversité des usages possibles dont elle peut être l'objet, à sa capacité d'ancrage dans des registres d'action et des systèmes de références très disparates (Blondiaux, 2008, p. 25).

On note que dans le contexte américain, les théoriciens de la démocratie participative tels que Carol Pateman, C.B. Macpherson ou Benjamin Barber, rejoignent d'ailleurs la pensée philosophique de Jean-Jacques Rousseau et de John Stuart Mill. Ces théoriciens contemporains font de l'engagement de chacun dans les affaires de la cité une condition de la liberté et de l'épanouissement individuels. Ils pensent la participation dans des termes proches de ceux prévalant dans la démocratie athénienne (Blondiaux, 2008, p. 40).

2.1.4.1 Modèles de démocratie participative

Parmi les modes d'exercice de la démocratie participative, Blondiaux (2008) met de l'avant trois modèles. Largement répandus à travers le monde et utilisés à des degrés divers, ces modèles ont été codifiés par leurs premiers utilisateurs et pensés aujourd'hui comme des méthodologies prêtes à l'emploi.

Le premier, le modèle de budget participatif permet à la population d'imposer ses directives en matière budgétaire. « Le modèle du budget participatif s'inscrit à son origine dans une démarche volontariste visant à « démocratiser radicalement la démocratie ». Il s'agissait dans l'esprit de ses promoteurs de favoriser « l'émergence d'une citoyenneté plus consciente, plus critique et plus exigeante » tout en érigeant cet espace public d'un genre inédit qu'est le Budget participatif en « centre de décision ». (Blondiaux, 2008, p. 52)

Le second, le modèle du débat public, est utilisé lors de prises de décision collectives. Dans sa forme la plus ancienne, on y compte quatre niveaux d'implication, soit : l'information, la consultation, la concertation, la codécision. Toutefois, le modèle peut prendre d'autres formes comme ici par exemple, au Québec, avec le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) dont le modèle a été repris en France sous le nom de Commission nationale du débat public (CNDP).

Lors de choix complexes, on fera appel au troisième modèle soit, celui du jury de citoyens. Ce modèle consiste à regrouper, au hasard, quinze à vingt citoyens « ordinaires » qui seront invités à émettre un « avis » après plusieurs sessions

d'information et de discussion. « Il s'agit d'associer le temps d'une consultation formelle, un groupe de citoyens supposés « profanes » à la formulation d'un choix collectif, dans une situation marquée par de véritables incertitudes. » (Blondiaux, 2008, p. 59)

Loin d'être exhaustif, ce bref résumé présente néanmoins les modèles les plus utilisés.

2.1.4.2 Avantages et risques de la démocratie participative

La démocratie participative, tel qu'elle se pratique soulève des doutes : « L'idéologie participationniste se présente tout d'abord comme un discours technique qui met l'accent sur la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'action publique dans une optique proche de celle du management. Toutefois, certains partisans de ce courant voient aussi dans la participation élargie des citoyennes et des citoyens un moyen de régénérer la démocratie. » (George, 2003, p. 124-125)

D'autres y voient une manœuvre politique plus qu'une réelle volonté et hésitent sur les véritables intentions des élus. La démocratie participative semble faire partie d'un ensemble bien orchestré pour soumettre en douce les ambitions des gouvernants. Selon ses détracteurs, l'important pour les élus semble d'être en mesure d'affirmer que les citoyens ont été informés, consultés voire même, écoutés.

Toutefois, « réduire ces expériences à de simples stratagèmes de communication ou à de nouvelles formes autoritaires de contrôle politique n'a guère de sens, dès lors que les capacités de résistance, de détournement, d'appropriation

de ces procédures existent et sont porteuses de dynamiques démocratiques nouvelles. ... la démocratie participative peut constituer au contraire, mais sous certaines conditions, une ébauche de solution au déficit démocratique des sociétés contemporaines. » (Blondiaux, 2008, p. 83)

Une partie grandissante de citoyens souhaitent s'exprimer et prendre part à la vie démocratique et exigent que les élus rendent des comptes sur la façon dont ils exercent le pouvoir. Pensons aux pressions exercées par les citoyens pour obtenir (finalement) une commission d'enquête sur la construction (Commission Charbonneau). « La montée de l'impératif participatif traduit une exigence croissante d'inclusion et de transparence, portée par des mouvements sociaux, mais aussi par des individus isolés qui revendiquent une autonomie par rapport au système politique institutionnel. » (Blondiaux, 2008, p. 82)

Trop souvent, cependant, la démocratie participative semble s'exercer dans un modèle de confrontation. Confrontation entre les demandes de droits et l'exercice du pouvoir par les élus en place. La contestation étudiante du printemps 2012 à propos de la hausse des droits de scolarité en est un bon exemple.

Aujourd'hui, la démocratie participative est toujours conçue comme un complément de la démocratie représentative et jamais comme un substitut possible. Dans ce contexte, les citoyens influencent-ils vraiment le cours des décisions? L'exercice en vaut-il la peine? Pour Blondiaux, l'observation des pratiques contemporaines de la participation apporte autant sinon plus de raisons d'espérer que de motifs de déconvenue.

2.2. Démocratie et technologies de l'information et des communications

2.2.1 Démocratie et Internet

L'expression démocratie électronique, telle qu'évoquée par Vedel (2003a), ne fait pas l'unanimité parmi les observateurs d'Internet. Pour Pierre Chabat (s.d.), le terme démocratie électronique devrait être proscrit. D'après lui, l'expression ne paraît guère plus recevable, car nul n'a jamais sérieusement envisagé de parler de démocratie « mécanique » ou « électrique ».

Dans le cadre de la présente recherche, l'expression ne peut être ignorée puisque recensée à maintes reprises dans le cadre de lectures sur le sujet de la démocratie et des technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, l'idée de démocratie électronique pourrait, plus radicalement, être présentée comme le moyen de réaliser une véritable démocratie directe. Cette vision, inspirée par la conception rousseauiste du politique selon laquelle chaque citoyen devrait faire connaître son opinion, s'appuie sur une justification en trois étapes. (Vedel, 2003a, p.10-11):

a) Il y aurait une forme optimale de la démocratie, représentée par l'agora athénienne, qui a pu être pratiquée tant que l'espace politique se réduisait à la cité.

b) La démocratie représentative est un pis-aller qui ne s'est imposé, lorsque les systèmes politiques se sont étendus sur de vastes territoires composés de

millions d'individus, qu'en raison de l'impossibilité matérielle de réunir en un même lieu tous les citoyens.

c) L'Internet, en permettant techniquement de consulter des millions de personnes et d'obtenir presque instantanément leur vote sur une décision, rend praticable une démocratie directe à grande échelle.

Encore faudrait-il être assuré que l'Internet puisse tenir des scrutins en ligne. Tel qu'en fait état le *Rapport sur le Gouvernement en ligne Vers un Québec branché pour ses citoyens* (Gouvernement du Québec, 2004, p. 82) « Si des élections en ligne ont pu avoir lieu à petite échelle, il est loin d'être sûr, à l'heure actuelle, que les réseaux informatiques aient la capacité de supporter le trafic qui pourrait être généré par un vote électronique à large échelle. »

De plus, d'autres chercheurs se sont penchés sur le phénomène de démocratie électronique et ici aussi, des opinions s'opposent. Pierre Chambat souligne les avis divergents de Benjamin Barber et de Robert Dahl. Barber, partisan d'une démocratie « forte », qui évoque dès 1984 la possibilité qui anime bien des expérimentations américaines de cette époque, de renouer grâce aux TIC avec le modèle fondateur des *Town Hall Meetings* de la Nouvelle-Angleterre. Le paradigme met de l'avant la participation des citoyens, voire la prise de décision par les citoyens; ce que Barber appelle « la *grass root democracy* » .

Robert Dahl, lui, croit que les technologies peuvent être exploitées dans le cadre d'une vision plus libérale et pluraliste. D'après lui, les citoyens ne peuvent être aussi bien informés que l'élite gouvernante. Dahl avance l'idée que la démocratie exige moins la compétence de chaque citoyen sur chaque problème de l'agenda que l'existence d'une masse critique de citoyens bien informés, un

« *attentive public* » au sens de Gabriel Almond. Ainsi, Dahl propose que le corps législatif soit complété, pour chaque problème de l'agenda, par un « *minipopulus* » de citoyens informés et discutant par l'entremise des TIC. C'est l'esquisse du modèle de James Fishkin, des conférences de consensus ou du panel de citoyens. La question du statut décisionnel ou consultatif de ces *minipopulus* est laissée dans l'ombre. La théorie se désintéresse de la mise en œuvre.

Quoi qu'il en soit, difficile aujourd'hui de s'arrêter sur un modèle. Aussi, « Le discours même sur la démocratie électronique est hétérogène et relève de logiques multiples, parfois contradictoires. De cet ensemble de pratiques et de visions, il est malaisé de dégager, même tendanciellement, des formes pures de démocratie électronique. » (Vedel, 2003a, p.6)

Si la démocratie électronique est une avenue considérée, elle doit être envisagée avec réserve. À ce propos, l'avis d'Anne-Marie Gingras trouve toujours un écho : « la démocratie directe n'est réalisable que dans certaines circonstances et ne constitue pas une panacée. ... La démocratie directe électronique, imaginée par certains, prend appui sur le déterminisme technologique qui imprègne encore souvent la vision du développement des NTIC...; il ne semble exister aucune distinction entre les possibilités offertes par la technologie et l'usage qui en sera fait. Or, l'histoire du développement technologique démontre que les applications technologiques prévues par les concepteurs et les promoteurs sont souvent « détournées » par les utilisateurs et les utilisatrices. Il faut donc relativiser l'idée que les NTIC puissent créer les conditions idéales de la démocratie directe. » (Gingras, 1999, p. 44-45.)

Elle ajoute aussi : « l'utilisation gouvernementale des NTIC comporte une forte composante de contrôle et de surveillance. Au potentiel « athénien » des NTIC vient s'ajouter un potentiel « orwellien »; la démocratie directe électronique s'apparente alors davantage à une vision chimérique qu'à une solution réaliste. » (Gingras, 1999, p.45)

2.2.2. Axes structurants (Vedel, 2003a)

L'utilisation d'Internet dans le champ des communications politiques est encore récente et on ne peut affirmer aujourd'hui jusqu'où l'usage de ce nouvel outil ira. Aussi, comme on l'a vu plus avant, on ne s'entend pas sur le potentiel de la démocratie électronique et sur le modèle qu'elle pourrait adopter. Dans ce contexte, bien qu'il ne propose pas de modèle comme tel, Thierry Vedel présente les axes autour desquels l'idée de démocratie électronique et ses politiques s'érigent.

Tableau 2.1 Les axes structurants de la démocratie électronique (Vedel, 2003a)

	<i>La transparence</i>	<i>Le débat</i>	<i>La consultation</i>
<i>Type de citoyenneté promue</i>	Le citoyen éclairé qui s'informe	Le citoyen qui discute, échange et se confronte aux autres	Le citoyen décidant ou gouvernant
<i>Principale critique adressée à la démocratie actuelle</i>	Opacité du fonctionnement des institutions politiques Inexistence d'un véritable droit à l'information	Espace public fermé ou parasité par des intermédiaires	Les gouvernants coupés des citoyens et devenus autonomes.
<i>Sens dominant de circulation de l'information et fonctionnalités e l'internet privilégiées</i>	Descendante Sites Web Listes de diffusion	Transversale Forums Pages personnelles Courrier électronique Groupes coopératifs Liste des diffusion	Montante Courrier électronique Forums délibératifs Votes électroniques
<i>Avantages de l'internet</i>	Faible coût de stockage et de distribution de l'information Possibilités de recherches personnalisées Actualisation	Communication transversale directe qui transcende les clivages sociaux, organisationnels, géographiques et crée de l'identité Réduction des coûts de la mobilisation	Accès rapides, directs et plus informels aux élus Consultations des citoyens moins coûteuses
<i>Articulation possible avec le monde politique réel</i>	Presse	Associations	Canaux institutionnels de consultation
<i>Problèmes courants</i>	Dégradation du modèle vers la fourniture d'informations pratiques Surabondance de données inhibant la connaissance	Inégalités de participation Prépondérance de l'expression sur le dialogue Passage du débat à la décision	Capacités inégales à la formulation de demandes Sécurité, confidentialité, authenticité des communications

Ces trois axes, dits structurants, s'articulent selon trois thèmes principaux : la transparence, le débat, puis la consultation. Des thèmes renvoyant chacun à un des problèmes majeurs du fonctionnement des systèmes politiques actuels, soit : le

manque de transparence, l'étroitesse ou la fermeture de l'espace public et le manque de participation des citoyens dans les processus de décision.

2.2.2.1 Axe I : La transparence (ou l'information)

Ce premier axe traite de la nature des informations offertes aux citoyens. Ici, Internet est présenté comme un puissant outil d'information au service de la démocratie. Contrairement aux moyens traditionnels (affiches, brochures, journaux) l'information est disponible sans délai. Internet est également susceptible d'améliorer la qualité de ces informations : reproduction à l'identique de documents originaux, communication de documents qui ne pouvaient jusqu'à présent être reproduits en raison de leur taille, etc. (Vedel, 2003a, p. 7).

2.2.2.2 Axe II : Le débat (ou la discussion)

Le deuxième axe fait référence aux formes et à la qualité du débat. L'Internet nourrit et stimule les échanges entre les citoyens. En permettant le débat et la discussion, Internet s'avère, auprès des défenseurs de la démocratie électronique, un moyen pour favoriser une démocratie du débat. Pour eux, Internet est un lieu de liberté et d'authenticité, sans frontière, un lieu de compréhension mutuelle où l'on peut partager et confronter ses idées. C'est aussi un lieu rassembleur où les participants respectent un code de conduite et où on apprend à y maîtriser l'art de la discussion (Vedel, 2003a, p. 8).

2.2.2.3 Axe III : La consultation (ou la délibération et la prise de décision)

Ce troisième axe structurant de l'idée de démocratie électronique concerne la participation des citoyens aux décisions politiques. On parle ici tant de consultation que d'intervention directe dans un processus de décision. Internet peut ici favoriser des liens entre les élus, les fonctionnaires et les citoyens grâce à des outils tels le courriel, les forums de discussion ou les sondages en ligne. Dans ce troisième axe, Internet est présenté comme un outil au service d'une démocratie directe.

2.3 Places des humains et de la machine

Thierry Vedel souligne l'attrait et la fragilité de la démocratie électronique. Selon les multiples directions qu'elle propose – une plus grande transparence de l'action politique, la revitalisation de l'espace public, l'association étroite des citoyens aux processus de décision – elle témoigne de la complexité et de la flexibilité de la formule démocratique.

Toutefois, dans la recherche d'une forme d'organisation politique se situant quelque part entre une démocratie représentative fatiguée et une démocratie directe utopique, l'idée de démocratie électronique présente un caractère spécifique : elle prétend apporter une réponse technique – l'Internet – à la crise du politique (Vedel, 2003a, p. 16). La mise en garde formulée par Vedel nous incitera à demeurer vigilants lors de l'analyse de la cueillette des données sur les sites des partis politiques de même que lors de l'interprétation des résultats.

2.4 Les trois fonctions des sites des partis politiques par Bastien et Greffet (2009) : (information, mobilisation, interaction)

Dans un article publié dans *Hermès 54*, Bastien et Greffet (2009) soulignent s'être inspirés des travaux précédents de Gibson et Ward (2000) et de Small (2008), pour analyser les sites de partis politiques français et québécois lors des campagnes électorales de 2007. À la manière de Gibson et Ward (2000), des fonctions propres ont été reconnues dans les sites des partis politiques. Les cinq fonctions originales (information, faire campagne, financement, réseautage et promotion) sont regroupées avec Bastien et Greffet sous trois dimensions, soit : l'information, l'interaction et la mobilisation. Ces dimensions ainsi que les axes structurants de Vedel (2003a) nous permettent d'évaluer la teneur des sites des partis politiques retenus dans ce mémoire.

2.5 Concept d'appropriation

Jusqu'ici, nous avons vu que le succès passe nécessairement par l'appropriation que les partis politiques (et les citoyens) font de l'outil Internet. Mais que signifie l'appropriation dans ce contexte?

Le terme d'appropriation provient du latin *appropriare* qui signifie rendre propre à une destination, adapter, conformer. L'action de s'approprier désigne l'idée de s'attribuer, de se donner la propriété de quelque chose, et ce, dans une perspective plus large que dans le cadre d'une simple dimension juridique. Dans ses travaux sur le thème de l'appropriation, Chaney (2007) cite Serfaty-Garzon (2003) lorsqu'elle évoque que l'usage sociologique de la notion d'appropriation tire son

origine des travaux de Marx. L'appropriation se fait à travers l'intériorisation de savoirs et de capacités. Le terme appropriation a été ensuite introduit en psychologie générale et environnementale puis dans différentes sphères du marketing (Chaney, 2007) et les usages sociaux (le type d'usage que l'on peut associer aux TIC).

Pour Serge Proulx, quatre conditions doivent être remplies pour reconnaître une réalisation de l'appropriation : a) maîtrise technique et cognitive de l'artefact; b) intégration significative de l'objet technique dans la pratique quotidienne de l'utilisateur; c) l'usage répété de cette technologie ouvre vers des possibilités de création (actions qui génèrent de la nouveauté dans la pratique sociale); d) finalement, à un niveau plus proprement collectif, l'appropriation sociale suppose que les usagers sont adéquatement représentés dans l'établissement de politiques publiques et en même temps pris en compte dans les processus d'innovation (production industrielle et distribution commerciale) (Breton et Proulx, 2002, chapitre 11), (Proulx, 2005, p. 11).

Chaney (2007, p. 7), cite Mallein et Toussaint (1994) pour rappeler que le succès de l'approbation de ces nouveaux usages des TIC repose sur l'utilité qu'en feront les usagers: « ... l'insertion sociale d'une NTIC, son intégration à la quotidienneté des usagers, dépendait moins de ses qualités techniques " intrinsèques ", de ses performances et de sa sophistication, que des significations d'usage projetées et construites par les usagers sur le dispositif technique qui leur était proposé. »

Tel que vu plus avant, avec l'avènement du Web 2.0, l'utilisateur ne serait plus un simple consommateur passif de produits et deviendrait un acteur. « L'usage

social des moyens de communication (médias de masse, nouvelles technologies) repose toujours sur une forme d'appropriation, l'utilisateur construisant ses usages selon ses sources d'intérêts, mais la polyvalence des TIC se prête davantage à des applications multiformes (ludiques, professionnelles, fonctionnelles). » (Jouët, 2000, p. 16) La politique ne semble pas s'inscrire encore parmi ces champs d'intérêt.

Un avis que ne semble pas partager Proulx (2005) qui compte la politique comme une des sept sphères de changement associées à Internet. Il donne pour exemple l'émergence de genres particuliers d'espaces publics de discussion et de débats pour justifier la place de la politique dans les sphères de changement.

On s'entendra toutefois pour dire, comme le propose Greffet que « Le public de l'internet politique reste donc, ici comme dans d'autres pays, un public spécialisé et passionné par la politique ... » (Greffet, 2011, p. 31) Quoi qu'il en soit, l'usage des TIC marque une rupture avec la sociologie des médias de masse et impose de revoir sa façon d'aborder les usagers (Chambat, 1994 cité dans Millerand, 1998).

2.6 Questions spécifiques de recherche

Outre notre question principale, soit : comment les partis politiques québécois s'approprient-ils Internet, plus particulièrement, à partir de leur site Web? Comment les partis politiques utilisent Internet en dehors d'une période électorale? Deviennent-ils passifs hors de ces périodes intenses de communication ou en profitent-ils au contraire pour développer des liens avec les citoyens? Et si c'est le cas, comment le font-ils? Adoptent-ils un mode unidimensionnel (Mercier, 2008)? Ou, offrent-ils des tribunes interactives telles des réponses en direct, des listes de

débat (Andolfatto, Greffet et Olivier, 2001)? Est-ce que les partis utilisent leur site web pour diffuser de l'information ou s'en servent-ils comment agent de liaison entre eux et les citoyens? Quel modèle de démocratie semble le plus présent? Quel modèle de communication y est adopté? Ces sites laissent-ils place à l'échange, au débat? Peut-on vraiment parler de démocratie électronique ou n'est-ce encore qu'un leurre des discours optimistes suscités par les nouvelles technologies? En somme, est-ce qu'ils profitent de tout le potentiel offert par les technologies de l'information et des communications (TIC)? Ces travaux sont l'occasion d'étudier dans quelle mesure ces partis politiques s'approprient le web à des fins d'intégrer plus d'éléments issus d'une vision participative de la démocratie.

Leur communication rejoint-elle les axes structurants proposés par Thierry Vedel (2003a)? Ou encore, celle des fonctions proposées par Bastien et Greffet (2009), soit l'information, la mobilisation et l'interaction? Depuis l'analyse effectuée par Bastien et Greffet, y a-t-il des écarts importants pour chacune des dimensions proposées dans leur modèle, soit : l'information, la mobilisation, l'interaction? C'est ce que nous tenterons de voir dans notre mémoire.

2.7 Cadre théorique : ce qu'il faut retenir

L'influence des technologies de l'information et des télécommunications dans le paysage médiatique étant encore jeune, il s'avère pertinent de se référer aux axes structurants proposés par Thierry Vedel (2003a) afin de mieux situer le déploiement des communications sur les sites web des partis politiques.

Pour Greffet, une technologie ne vient pas en remplacer une autre : « l'apparition d'une technique nouvelle de communication ne vient pas se substituer à celles qui lui préexistaient. Aujourd'hui la télévision reste le média qui suscite le plus de confiance et qui en campagne électorale, est le plus utilisé par les compétiteurs. Son usage est consubstantiel non seulement à des redéfinitions du jeu politique, mais aussi aux perceptions qu'ont les citoyens de la politique. » (Greffet, 2011, p. 30-31)

Aussi, bien que certains osent prétendre que les technologies de l'information et des communications modifieraient l'exercice de la démocratie, nous tenterons d'identifier et de mieux comprendre les modèles de démocratie à dessein de mieux les identifier dans les communications des sites. Dans le prochain chapitre, nous justifierons donc le choix de la grille d'analyse proposée par Bastien et Greffet (2009) et nous établirons les bases de la méthodologie de notre mémoire.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Les assises théoriques étant bien définies, nous verrons maintenant comment réaliser la recherche. Nous prendrons soin de justifier le choix de la grille d'analyse proposée par Bastien et Greffet (2009), ainsi que d'en préciser les limites. Nous dévoilerons également les modalités de l'analyse (période, mode de cueillette, méthode d'analyse et choix des sites à l'étude).

Rappelons que la recherche a pour objectif d'évaluer les moyens déployés par les sites des partis politiques pour se rapprocher des citoyens, pour mesurer, en quelque sorte, quels sont les procédés mis de l'avant pour combler le fossé démocratique auquel faisait allusion Rousseau et ce, plus particulièrement, entre deux périodes électorales.

Pour tenter de répondre aux questions soulevées jusqu'ici, nous mettrons en relation les axes structurants de Vedel avec la grille d'analyse proposée par Bastien et Greffet (2009). Ainsi, en plus d'évaluer les caractéristiques des contenus des sites, on pourra estimer si les sites tiennent compte des axes autour desquels l'idée de démocratie électronique se construit.

Au premier axe, la transparence ou l'information sera associé le premier volet de la grille d'analyse de Bastien et Greffet, soit la diffusion d'information. Puis, au

second volet de la grille, l'interaction, sera confronté l'axe du débat et la discussion. Au troisième et dernier volet, la mobilisation, on comparera l'axe de délibération et de prise de décision proposé par Vedel.

Les résultats ainsi obtenus devraient nous permettre d'évaluer où en sont les partis politiques en matière de communication politique sur le Web, de même que leur posture quant aux axes structurants de démocratie électronique.

3.1 Choix du modèle

Pour effectuer cette analyse, on utilisera la grille proposée par Frédérick Bastien et Fabienne Greffet (Voir l'annexe A). Inspiré du modèle proposé par Rachel Gibson et Stephen Ward (2000), ce modèle apparaît des plus pertinents, car déjà utilisé pour évaluer des sites web de partis politiques québécois et français. Notons que leurs travaux reposaient alors sur les différences entre les sites des partis politiques québécois et français pendant une campagne électorale. Nos travaux porteront toutefois uniquement sur des sites québécois hors du calendrier électoral.

Les travaux réalisés par Bastien et Greffet visaient à relever la présence ou l'absence d'une série de caractéristiques du contenu des sites des partis politiques. Leur étude a pu ainsi quantifier trois dimensions des campagnes tenues sur leur site.

La première dimension : l'information, correspond au contenu que l'on retrouve habituellement dans les dépliants et la publicité. Ici, on tenait compte d'un modèle de communication du haut vers le bas, soit de la direction du parti politique vers les internautes. Vingt-huit éléments de contenu ont été identifiés et cotés.

La deuxième dimension, l'interactivité, regroupe les dispositions techniques d'échanges entre les sites et les usagers. On y retrouve entre autres, les formulaires d'envoi de courriel au chef, au parti ou à un candidat, les blogues et forums de discussion. Quatorze caractéristiques ont aussi été identifiées et cotées.

La troisième et dernière dimension, la mobilisation politique, rassemble, entre autres, les aspects comme les invitations à faire un don au parti ou à mener des actions politiques ou à contribuer au contenu du site. Sept éléments composent cette dimension.

3.2 Choix des sites à l'étude

Aux fins de ce mémoire, seuls les partis politiques parlementaires reconnus lors des dernières élections générales du 8 décembre 2008 sont étudiés, soit :

- Action démocratique du Québec <http://www.adq.qc.ca/>
- Parti Libéral du Québec <http://www.plq.org/fr/index.php>
- Parti Québécois <http://www.pq.org/>
- Québec solidaire <http://www.quebecsolidaire.net/>

3.3. Techniques de cueillette

Un inventaire du contenu de chacun de ces sites a été effectué à deux reprises, soit le 25 mai 2011 et un mois plus tard, le 25 juin 2011. Le climat politique agité par des événements marquants survenus en mai et en juin aurait pu influencer l'activité sur les sites des partis politiques. Parmi ces événements, notons : le retour de

François Legault sur la scène politique et la rumeur de création d'un nouveau parti, la démission de quatre députés du PQ et la chute de popularité du premier ministre Jean Charest, entre autres.

Les données saisies permettaient d'évaluer et de comparer les communications réalisées hors d'une campagne électorale. Notons que les sites des partis politiques ont été aspirés et copiés sur CD dans le but de disposer d'une copie statique des contenus et d'en faciliter ainsi l'analyse.

Bien que la cueillette se tenait hors de la période d'une campagne électorale, elle s'avère instructive, car elle permet de vérifier si, de fait, hors des campagnes électorales, « les gouvernements modernes mènent une campagne permanente » (Gingras, 2003, p. 166) et s'il en va de même pour les partis politiques.

Malgré la tenue d'une élection fédérale le 2 mai 2011 et d'une augmentation certaine des activités sur les sites web des partis politiques fédéraux, nous avons choisi de réaliser notre mémoire sur des sites politiques provinciaux, hors d'une campagne électorale. Cette décision a été motivée par le choix de la grille d'analyse pour laquelle les travaux avaient été réalisés pour la France et le Québec. Ainsi, nous pouvions comparer les résultats obtenus en 2011 avec ceux compilés en 2007. Le fait qu'ils soient obtenus cette fois en période d'accalmie, hors d'une campagne électorale, pouvait nous en apprendre sur le mode de communication des partis politiques, comme nous l'avons déjà mentionné.

3.4 Analyse des données

Tel que mentionné plus avant, l'analyse a été réalisée grâce à la grille développée par Bastien et Greffet. Les mêmes valeurs ont essentiellement été conservées afin d'assurer la validité entre l'analyse de 2007 et de 2011. Le tout a d'ailleurs été validé avec Fabienne Greffet, en janvier 2012. Selon la caractéristique, on a accordé entre 0 et 3 points lors de l'analyse.

La compilation pour chacune des trois variables nous permet d'évaluer où se situe chacun des partis politiques au chapitre des trois fonctions proposées par Bastien et Greffet (2009), soit l'information, l'interactivité, la mobilisation. Tel qu'évoqué plus tôt, nous avons aussi mis ces résultats en relation avec les axes structurants proposés par Vedel (2003a).

3.5 Limites de la recherche

Les résultats présentés ici ne concernent que les sites web des partis politiques et ne peuvent être étendus aux autres tribunes virtuelles tels les médias sociaux. Qui plus est, la collecte des données a été réalisée en pleine période estivale, où les partis politiques semblaient se remettre d'un printemps mouvementé et se préparer à une rentrée qui promettait d'être fort occupée. Personne ne soupçonnait encore à ce moment-là l'ampleur de l'agitation créée par le conflit étudiant d'abord, puis le vaste mouvement de mobilisation sociale qui allait secouer tout le Québec dans les mois suivants.

La plus grande limite de ce projet de recherche s'avère peut-être dans la tribune elle-même des sites web des partis politiques. Ces plates-formes lourdes et peu fréquentées seront vraisemblablement bousculées par les médias sociaux et négligées par les partis. Les médias sociaux comme Facebook et Twitter sont en effet plus convivial et pratique à utiliser qu'ils pourraient prendre éventuellement toute la place et faire des sites des partis politiques des outils coûteux et obsolètes. Ce faisant, les observations notées reflèteront tout de même, à un moment bien précis, l'usage fait par les partis politiques de leur site web.

Quant à la comparaison avec les résultats obtenus par Bastien et Greffet en 2007, l'analyse ne pourra être que sur la note globale. En effet, ne disposant pas de leurs résultats détaillés, mais seulement des résultats totaux pour chacune des dimensions, on ne pourra présenter concrètement les améliorations et les différences apportées depuis 2007. Ainsi, nous avons pu obtenir les résultats pour chacune des trois grandes dimensions (diffusion d'information, interactivité et mobilisation politiques) pour chacun des partis, mais pas pour la répartition des points dans chacune de ces dimensions.

CHAPITRE IV

ANALYSE DES RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

Dans ce chapitre, nous procéderons d'abord à une analyse des résultats selon la grille d'analyse de Bastien et Greffet (2009). Nous verrons ainsi comme les partis politiques utilisent les fonctions des sites, tels que proposés par les auteurs. Puis, nous confronterons ces résultats aux paramètres des axes structurants de Thierry Vedel (2003a), afin de vérifier où les sites se situent vis-à-vis les axes autour desquels se bâtit l'idée d'une démocratie électronique. Nous verrons également quel mode de communication politique les partis empruntent : option marketing ou option citoyenne? Enfin, on tentera d'identifier la présence et les indices de démocratie participative en complément à la démocratie représentative tel que l'évoque Blondiaux (2008).

4.1 Période de collecte des données et climat politique

4.1.1 Aperçu des sondages

Les semaines précédant les collectes de données se sont avérées des périodes très actives au chapitre de la politique québécoise. Grogne des citoyens envers le projet d'exploitation de gaz de schiste, pression populaire en faveur de la tenue d'une enquête sur l'industrie de la construction, Jean Charest et son gouvernement n'étaient pas très populaires parmi la population et cela se traduisait bien dans les sondages.

Notons d'abord qu'au printemps 2011, d'après un sondage Angus Reid, Jean Charest occupait le dernier rang vis-à-vis les autres premiers ministres provinciaux au pays. Le taux de satisfaction des citoyens québécois à son endroit s'élevait à 13 % en mars 2011. Quant au taux d'insatisfaction vis-à-vis son gouvernement, selon Léger Marketing, il atteignait un taux record de 79 % en mars 2011 pour descendre à 68 % en mai 2011. Pour le sondeur Jean-Marc Léger, ces chiffres n'avaient jamais été aussi élevés et jamais pour une aussi longue période. Pour ce qui est des intentions de vote, en mai 2011, le PQ occupait toujours le premier rang à 34 % suivi du PLQ à 30 %, de l'ADQ à 18 % et de QS à 9 %.

Des changements importants sont venus affecter le climat politique au Québec, d'abord l'arrivée de François Legault et les rumeurs de création d'un nouveau parti politique, puis la démission de quatre députés au PQ (dont trois ténors), soit : Louise Beaudoin, Lisette Lapointe, Pierre Curzi et Jean-Marie Aussant.

D'ailleurs, au début juin, 51 % des Québécois s'estimaient favorables à un nouveau parti. 43 % d'entre eux croyaient même que la survie du PQ était menacée. Au début juin, les rumeurs sur l'arrivée d'un nouveau parti se reflétaient au chapitre des intentions de vote : la CAQ (un parti qui n'existait même pas encore!) décrochait la première place avec 33 % des intentions de vote pendant que le PQ chutait à 21 % et le PLQ à 20 %. En considérant la possibilité d'une fusion avec l'ADQ, le taux pour le nouveau parti de François Legault grimpait même à 41 %.

La démission des députés péquistes a aussi joué en faveur de la CAQ. Un autre sondage réalisé entre le 15 et le 20 juin 2011 nous apprenait que la CAQ obtenait la première place dès intentions de vote avec un taux à 40 % (47 % avec une

fusion avec l'ADQ). Pas de surprise du côté du taux d'insatisfaction vis-à-vis le gouvernement Charest toujours aussi élevé avec un taux 70 %.

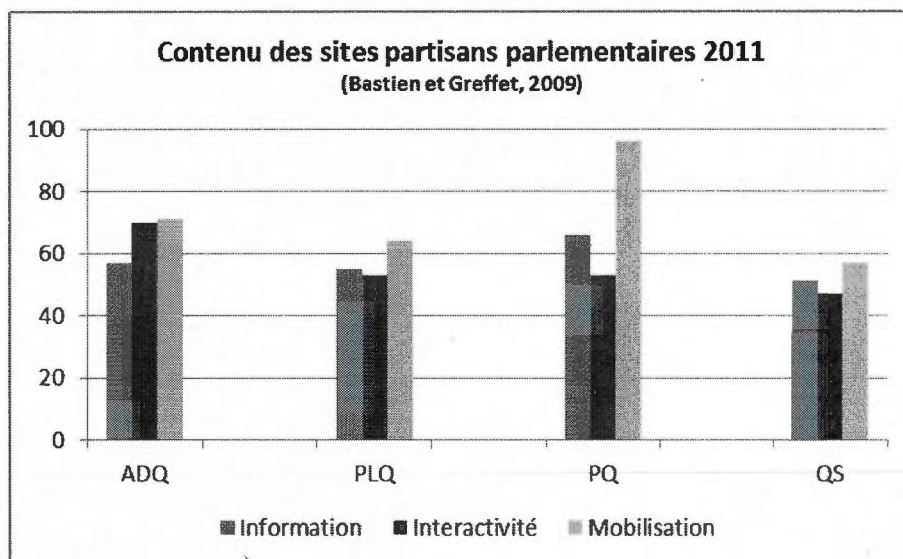
Bien qu'elle ne correspondait pas à une période électorale, la fenêtre de mai et juin 2011 fut largement occupée dans les médias par la politique provinciale. Ainsi, les médias ont bien assumé leur fonction de « veille démocratique » comme le nomme Wolton (1989) en mettant de l'avant les problèmes que les partis politiques auraient bien volontiers omis d'aborder. Notons toutefois que seul le site du Parti Québécois a fait allusion à la période non électorale en lui dédiant une section de son site identifiée sous l'onglet « Entre les élections ». Cette section invitait les internautes, entre autres, à devenir membres du parti, à devenir bénévoles ou encore, à faire un don.

Précisons que nous n'avons remarqué aucune différence notable entre les deux périodes de collecte de mai et juin. Outre l'ajout d'activités ou de communiqués, aucune différence majeure n'a été remarquée. En conséquence, aucune distinction relative à la collecte de mai ou de juin ne sera apportée dans l'interprétation des résultats, les constats et conclusions soumis ici s'appliquant aux deux périodes.

4.2 Analyse des résultats selon la grille de Bastien et Greffet (2009)

Tout comme l'avaient souligné Bastien et Greffet lors de l'analyse des sites des partis politiques français et québécois en 2007, il appert que les sites et leurs fonctionnalités ne sont pas utilisés encore à leur plein potentiel.

Graphique 4.1 Contenu des sites partisans parlementaires 2011



4.2.1 Le site du Parti Québécois : premier au chapitre de la diffusion de l'information.

La première fonction, soit celle de la diffusion de l'information compile et évalue toute l'information rendue disponible aux visiteurs des sites. On y retrouve entre autres : les statuts du parti, les valeurs et l'idéologie, les principaux enjeux et dossiers, l'information sur le chef et les députés, le programme électoral, les communiqués de presse et les revues de presse.

Les notes cumulées nous révèlent que trois partis sur quatre n'utilisent cette fonction qu'à moitié environ (les résultats variant du plus faible à 51,6 % au plus fort à 66,1 %). Les fonctions ayant été sous-utilisées se classant parmi celles touchant les groupes en particulier (sections réservées aux médias, aux jeunes, aux communautés culturelles) puis, celles concernant interaction soit, l'absence de forum de discussion et les sondages en ligne, entre autres.

Le site du Parti Québécois (PQ) se détache du peloton cependant avec un résultat de 66,1 %. Les trois autres partis s'inscrivent entre 51,6 et 56,5 %. Notons que le Parti libéral du Québec (PLQ) se classe en troisième place, tout juste avant le site de Québec solidaire (QS). Le site du PQ se démarque des autres notamment par le fait que l'on puisse, dès la page d'accueil, avoir accès au calendrier complet des activités souverainistes et même, ajouter des activités. Comme l'ADQ, le PQ offre des sections spécifiques aux jeunes et aux médias.

Tel que mentionné, les partis politiques ne semblent pas cibler de clientèle en particulier. En effet, ce sont dans les dimensions prévues pour des groupes spécifiques que les quatre sites récoltent le moins de notes (section réservée aux membres, aux médias, aux jeunes, aux communautés cultures et aux femmes). Seuls les sites de l'ADQ et du PQ présentent une section pour les jeunes et pour les médias et aucun des quatre sites n'accorde de section aux communautés culturelles et aux femmes.

Quoi qu'il en soit, tel que l'évoque Vedel (2003a) au sujet du premier axe structurant de la démocratie électronique, Internet améliore assurément la qualité de l'information en rendant disponible, des documents tels la constitution des partis pour le PLQ, le PQ et QS, ainsi que des documents relatifs aux valeurs et idéologies des quatre partis.

À ce propos, Vedel mentionne : « Dans cette perspective, l'internet – et particulièrement le Web – est imaginé comme un puissant outil d'information au service de la démocratie. Par rapport aux moyens d'information classiquement utilisés par les acteurs politiques (affiches, brochures, journaux, etc.), l'internet

permet non seulement d'accroître, sans limites, à peu de frais et presque instantanément, la quantité d'informations fournies aux citoyens. Il est également susceptible d'améliorer la qualité de ces informations : ... » (Blondiaux, 2008, p. 7).

4.2.2 Le site de l'Action démocratique du Québec (ADQ) se démarque en matière d'interactivité

Dans cette fonction d'interactivité (Bastien et Greffet, 2009), on inclut ici les formulaires de toutes sortes, ainsi que les possibilités de poser des questions ou de participer à un forum de discussion. L'analyse des résultats nous apprend que cette dimension s'avère l'aspect le plus faiblement développé, et ce, pour tous les partis. L'Action démocratique du Québec (ADQ) arrive tout de même bonne première avec une note de 70 %. À titre d'exemple, sous l'onglet Médias se trouve un lien pointant vers une page Débats et opinions où les visiteurs sont invités à s'exprimer sur un sujet précis. Le PLQ et le PQ obtiennent le même résultat de 53,3 %. Québec Solidaire se classe dernier avec la note de 46,7 %.

Précisons que l'on retrouve bien sur les quatre sites des partis des formulaires pour soumettre des commentaires ou pour poser une question, mais pas de véritables tribunes ou espaces d'échanges. Pas de traces non plus de fonctionnalités de forum de discussion, de séance de clavardage avec le chef ou avec une personnalité du parti. De façon générale, on note une propension à diffuser de l'information, mais pas à en échanger (possibilités d'inscription à une infolettre et à un service de messagerie texte pour les quatre partis). Une situation qui s'explique peut-être par un manque de ressources du côté des partis politiques pour nourrir et encourager les échanges (Loiseau, 2000). Tout comme l'avait constaté Bastien et

Greffet (2009), les échanges sont toujours majoritairement verticaux entre les partis et leurs visiteurs.

Si l'on se réfère au deuxième axe structurant de la démocratie électronique de Vedel (2003a), les sites des partis politiques échappent à l'occasion qui leur est offerte par Internet de nourrir et stimuler les échanges et d'ainsi de favoriser le débat. En somme, tout comme ce fut signalé en 2007 dans l'étude de Bastien et Greffet, les potentialités techniques du 2.0 ne sont toujours pas exploitées.

4.2.3. Le site du Parti Québécois premier en ce qui concerne la mobilisation

La dernière fonction (Bastien et Greffet, 2009), la mobilisation, obtient le meilleur pourcentage parmi les trois fonctionnalités, soit : 72,3 % à comparer à 57,3 % pour l'information et 55,8 % pour l'interactivité. Dans ce volet, on incite entre autres les internautes à s'impliquer dans le parti, à s'exprimer, à faire des dons.

Ici, le PQ domine largement avec un résultat de 96,4 %. Le PQ devance l'ADQ à 71,4 % de même que le PLQ avec un résultat de 64,3 % et QS avec un score de 57,1 %. Toutefois, cette avance peut s'avérer discutable. Le PQ gagne la première place grâce principalement à la variable « Marchandise partisane » où un lien cliquable pointe sur une boutique en ligne. Les internautes peuvent ainsi se procurer des objets promotionnels à l'insigne du parti et même, à l'effigie de René Lévesque. Aussi, il serait peut-être plus équitable de mentionner que n'eût été de cette variable, le PQ aurait dépassé de peu l'ADQ et d'un peu plus de 10 % le PLQ.

Signalons toutefois que sur le site du PQ, en plus de pouvoir ajouter des activités sur le calendrier à la une du site du parti, les internautes peuvent aussi ajouter leurs activités sur le calendrier du blogue du parti. Autre élément distinctif sur le site du Parti Québécois, la possibilité de télécharger différentes icônes visuelles tels des visuels de fond d'écran, le logo du parti, ou encore, des messages rassembleurs du type « Pour une enquête publique.com » ou « Le PLQ, moi je n'y crois pas! ». On invite même les internautes à utiliser ces images dans leur profil sur les médias sociaux.

Même si cette fonction de mobilisation récolte la meilleure note selon la grille de Bastien et Greffet, elle ne correspond en rien au troisième axe structurant de démocratie électronique de Vedel (2003a). Dans cet axe, où l'on présente Internet comme un outil de démocratie, on fait l'apologie de la consultation et de l'intervention directe dans un processus de décision. On y retrouve des outils tels des forums de discussion, des sondages en ligne et des courriels. Seul ce dernier outil a été retrouvé dans nos sites à l'étude.

4.2.4 Bilan des résultats 2011

Globalement, c'est le site du PQ qui remporte la palme avec une note de 70 % suivi de celui de l'ADQ à 63,3 %, celui du Parti libéral du Québec à 56,7 % et le parti Québec solidaire à 51,7 %. Bien qu'ils obtiennent les plus faibles performances, on peut présumer que des motifs différents expliquent les troisième et dernier rangs du Parti libéral du Québec et de Québec solidaire. Déjà au pouvoir, le PLQ ne ressent peut-être pas la nécessité de nourrir des échanges avec les citoyens par le moyen du

site web. Quant au parti Québec solidaire, c'est peut-être le manque de ressources (Loiseau, 2000) et de temps (George, 2003) qui explique les limites de son site.

En général, outre la fonction de mobilisation utilisée à 72 % de ses possibilités, les autres fonctions de mobilisation sont exploitées à un peu plus que la moitié (information = 57 % et interactivité = 56 %). Actuellement, pour la fonction d'information, les partis obtiennent de bonnes notes pour les variables de divulgation d'information (historique, constitution et statuts, valeurs et idéologies, enjeux) ainsi que sur la présentation des chefs et des députés.

Avec un résultat de 57 % au chapitre de l'information, il apparaît que les partis pourraient faire mieux, et que d'ailleurs, ils auraient tout intérêt à le faire vu l'importance de l'information et de l'opinion publique : « ..., *comparison makes clear that open, transparent government and not merely freedom of information, its availability and circulation, can be as important as actual participation. Not for a moment to detract from the importance of participation (as an underpinning for moral education as well as a mechanism of democratic government), but on the scale of modern democracies there are severe limits to that direct participation which was at least the ideal of ancient democracies and city republics. So gov. of large territories are restrained quite as much by knowing that people know what they are doing (something quite new in history), in other words by public opinion, as they are by people being directly participative.* » (Crick, 2002, p. 99)

Cependant, pour améliorer ces résultats, les sites devraient réserver des espaces spécifiques à leurs membres (femmes, jeunes, communautés culturelles) et aux médias (ce que ne font pas le PLQ et QS). Ils devraient aussi inclure une « foire aux questions ». Même si aucun point n'est accordé pour la fonctionnalité recherche

dans la grille de Bastien et Greffet, notons que l'ADQ et le PLQ n'offrent pas de moteur de recherche sur leur site.

Quant à la fonction d'interactivité, l'analyse accorde des points pour les variables envoi d'un courriel au parti et envoi de commentaires, poser une question au parti. Les sites obtiennent des points aussi pour les fonctions inscription à une infolettre et inscription à un service de messagerie texte. Pour bonifier cette dimension, les sites devraient donner l'occasion de discuter d'un sujet précis et de publier des commentaires, réserver un espace de forum de discussion et offrir la possibilité de s'inscrire à une liste de discussion. Les partis devraient aussi tenir des sondages en ligne et même, prévoir des séances de clavardage avec le chef ou une personnalité du parti.

Pour la dernière fonction, la mobilisation, les partis marquent des points pour les variables, « joindre le parti », « faire un don », « offrir ses services comme bénévole », « inciter à des actions politiques (hors ligne ou en ligne) ». Ils pourraient tous gagner des points en donnant la possibilité aux usagers de contribuer au contenu du site. Au moment de la cueillette, seul le site du PQ invitait les membres à militer entre autres, en se rendant sur son blogue et en commentant les billets des blogueurs ou encore, en ajoutant des activités au calendrier; ainsi qu'en donnant son opinion sur d'autres blogues (militants, souverainistes reconnus ou journalistes) ou en devenant bénévole.

4.3 Comparatif entre 2007 et 2011

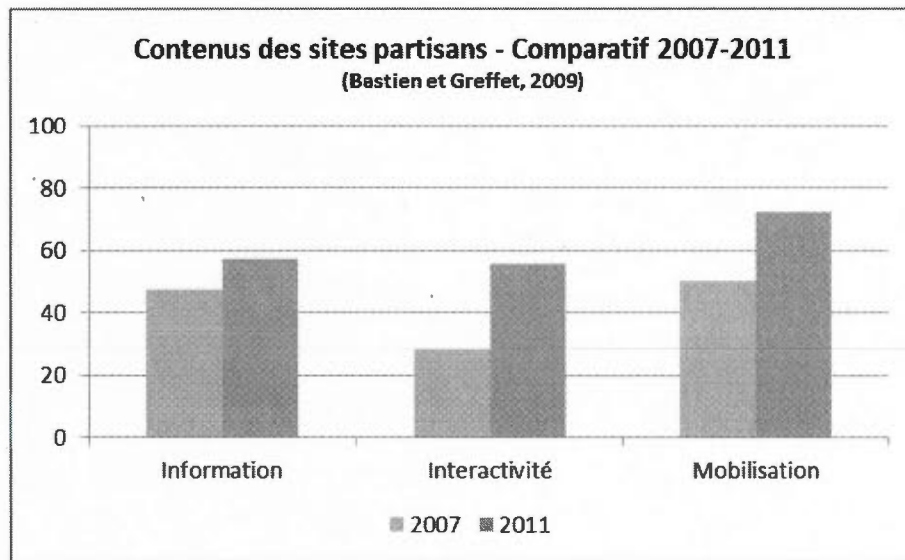
Bien qu'en moyenne on puisse remarquer des écarts notables entre les deux périodes (2007 et 2011), notamment au chapitre de l'interactivité où le résultat passe presque du simple au double depuis 2007 (28,3 % à 55,8 %), le volet diffusion de l'information, lui, n'a fait qu'un bond de près de 10 % entre les deux périodes passant de 47,6 % à 57,3 %. La fonction de mobilisation a, quant à elle, fait une avancée importante passant de 50 à 72,3 %.

En y regardant de plus près, on constate qu'en matière d'interactivité, seul le PQ n'a pas fait d'avancée notable à ce chapitre pendant cette période passant de 46,7 % à 53,3 %. Les trois autres sites ont fait des avancées majeures sur cette dimension. Ainsi, l'ADQ est passée de 26,7 % à 70 %, le PLQ de 26,7 % à 53,3 % et QS de 13,3 % à 46,7 %.

Quant à la fonction de mobilisation, c'est sur le site du PLQ que l'on remarque le plus grand écart passant de 14,3 % à 64,3 %. Le site du PQ a, quant à lui, fait un bond de 71,4 % à 96,4 % et celui de l'ADQ est passé de 57,1 % à 71,4 %. Dans le cas du site de QS, aucune avancée n'a été faite pour cette dimension.

Si de façon générale, on note un progrès certain dans l'utilisation des fonctions des sites des partis politiques, il reste, on le constate, encore beaucoup de place à l'amélioration surtout en ce qui a trait à la diffusion de l'information et à l'interactivité. Notons toutefois que ces dimensions n'ont pu profiter des efforts susceptibles d'être déployés lors d'une période électorale, nos travaux ayant été réalisés en période estivale et dans une certaine accalmie.

Graphique 4.2 Contenu des sites partisans – Comparatif 2007-2011



4.4 Modes de communication : options marketing ou citoyenne?

L'analyse des sites nous révèle aussi le mode de communication privilégié par les partis politiques soit, l'option marketing ou l'option citoyenne (Goupil, 2004). De façon générale les sites tendent vers l'option marketing où les fonctions de transmission d'information et la mobilisation (faire un don, devenir membre) sont très présentes et où, en plus, on note une tendance certaine à personnaliser la politique où les chefs sont très présents (fait notable sur le site du PLQ et de QS entres autres).

Bien que l'on puisse percevoir des indices relatifs à l'option citoyenne sur le site de l'ADQ, notamment dans la section Débats et opinion, et sur le site du PQ avec

un calendrier auquel les membres sont invités à inscrire leur activité, aucun site ne peut être associé directement à cette option. On reconnaît cette option par un aspect critique des contenus d'information qui y sont présentés tant pour le gouvernement en place que pour énoncer des principes idéologiques du parti.

Aussi, en plus d'y noter la présence d'une tribune libre et d'articles de fond, cette avenue favorise la communication entre les citoyens et invite le citoyen à donner son opinion (forum) ou à partager des contenus. ... « l'option citoyenne viendrait illustrer le point de vue optimiste pour lequel les TIC peuvent favoriser l'émergence d'une nouvelle conscience citoyenne. (Goupil, 2004, p. 13-14) En privilégiant l'option marketing, les partis politiques maintiennent les pouvoirs actuels en transmettant une information non critique et en confinant le citoyen dans un rôle plébiscitaire.

4.5 Une appropriation limitée

Si l'on se réfère aux conditions reconnues (Breton et Proulx, 2002), nos travaux nous apprennent que les partis politiques se sont approprié Internet, du moins en partie. D'une part, par le fait que tous ces sites soient présents sur Internet, puis, aussi, par le fait qu'ils remplissent au moins trois des quatre conditions, soit : la maîtrise technique et cognitive de l'outil, l'intégration de l'objet technique dans la pratique quotidienne, ce qui est le cas vu la fréquence et la régularité des publications et ce, pour tous les sites, puis l'usage répété de la technologie vers des possibilités de création. Bien que ces possibilités de création ne soient pas exploitées par les usagers, les moyens sont tout de même mis à leur disposition et doivent être pris en compte.

À ce propos, soulignons ici, les efforts du site du PQ à se démarquer en présentant un site disposant de plusieurs fonctionnalités : navigation facile, arborescence de premier et de second niveau, de nombreux hyperliens vers des sites permettant de s'exprimer et de partager des opinions (blogues journalistiques et médiatiques par exemple) et la présence d'un moteur de recherche efficient. Soulignons que parmi les sites à l'étude, sans parler d'appropriation complète, on peut toutefois affirmer que le site du PQ se démarque à ce chapitre.

Quant à la quatrième et dernière condition, de réalisation de l'appropriation, soit l'appropriation sociale, elle s'avère ne pas être remplie. Pour que ce fût le cas, les usagers devraient être adéquatement représentés dans l'établissement de politiques publiques puis pris en compte dans le processus d'innovation (Breton et Proulx, 2002). Même si on sent bien une volonté d'inclusion dans certains sites dans l'arborescence des sites et les noms des sections (participez, réagissez) les sites n'offraient pas ces fonctionnalités au moment de la tenue de la recherche.

Si les partis politiques se sont appropriés Internet au sens de Proulx (2005) et Jouët (2000) on ne peut toutefois parler d'appropriation de la part des usagers. D'une part, notre questionnement n'était pas orienté vers ces derniers et d'autre part, la méthodologie retenue ne permettait pas de travailler sur l'appropriation des usagers.

Sur le site de l'ADQ, on trouve bien des formulaires pour envoyer des commentaires dans la page « Débats et opinions » ou en passant par la page « Contactez-nous », mais on ne retrouve pas sur le site de forum de discussion utilisable en temps réel, pas plus que de sondage en ligne. Situation similaire du côté

de QS où l'on trouve aussi un formulaire pour envoyer un commentaire ou pour poser une question au parti, mais ici pas non plus d'espace de forum de discussion ou de sondage en ligne.

Plutôt, les limitations des sites des partis politiques confinent les usagers à de simples rôles passifs. Pour devenir acteur (Jouët, 2000) les usagers doivent se rendre sur d'autres tribunes comme le fait le PQ en invitant les internautes à se rendre sur le site pouruneenquêtepublique.com (site réclamant la tenue d'une enquête publique sur l'industrie de la construction) ou encore, sur les médias sociaux, là où la technologie est déjà en place et bien maîtrisée.

Pourtant, on sent une certaine volonté de la part des partis politiques. On le constate à même l'arborescence des sites où des sections du site sont spécifiquement identifiées sous le thème de l'appropriation et où l'on invite l'internaute à contribuer au site ou du moins à poser un geste. À l'accueil du site du PLQ, on trouve par exemple les onglets « Participez » et « Réagissez » ou dans un encart de la page d'accueil de l'ADQ, les hyperliens « Contribuez » « Militez » « Parlez à vos amis ». Malgré ces efforts, on note peu, ou pas du tout, la présence des citoyens sur ces pages.

4.6 Indices de démocratie participative

Malgré certaines tentatives comme celles évoquées plus avant sur les sites du PLQ et de l'ADQ, on ne trouve pas sur ces sites de tribunes propices à la délibération où les citoyens échangeraient et ultimement, mieux éclairés, prendraient de meilleures décisions. Les sites actuels n'offrent pas d'espace où s'exercerait une

démocratie délibérative et participative dont le but est d'inclure les citoyens au processus démocratique (Fournier et Reuchamps, 2008, p. 5).

Nous sommes loin de l'habitant professionnel tel que le propose Blondiaux (2008). Du moins, sur les sites des partis politiques. Pas de trace ni de place pour ces citoyens informés aux faits de dossiers délicats pouvant confronter l'autorité des élus ou des experts.

Depuis la collecte de données en mai et juin 2011 et au moment de la rédaction de ce mémoire, nous avons noté des signes d'une démocratie participative. Notamment, à l'hiver 2012, sur la page d'accueil du site du PQ, on trouvait un encart ayant pour thème : « La question du citoyen ». En cliquant sur ce lien, on accédait à une page où l'on offrait l'occasion à un citoyen de soumettre une question qui serait posée par un député péquiste lors de la période des questions à l'Assemblée nationale. Dans la page, en plus du formulaire, on trouvait aussi un lien menant vers le blogue où est mise en ligne une vidéo présentant la question et la réponse du ministre concerné. Même si la fonctionnalité était peu utilisée au moment de l'étude, l'idée correspondait aux préceptes de la démocratie participative en laissant plus de place au citoyen et en lui permettant une participation concrète lors de la période des questions des séances parlementaires.

Aussi, lors de son conseil national de janvier 2012, le PQ a lancé un nouveau site web portant le nom de « L'Atelier ». Présenté comme un nouvel outil de mobilisation et d'action politique, ce site se veut un lieu de rassemblement et d'organisation pour les militants et sympathisants du parti. Les internautes sont invités à créer ou à se joindre à des groupes ayant des intérêts politiques en commun

et souhaitant contribuer à l'atteinte d'objectifs politiques. Une vidéo de présentation de l'Atelier suggère de faire de la politique autrement, en plaçant les citoyens au cœur du changement. Le site est accessible dès la page d'accueil du site du PQ. Bien visible, l'encart est formé d'une illustration de René Lévesque pointant du doigt avec le thème « Ça commence avec vous. »

Ce site est peut-être un exemple que la démocratie participative est conçue comme un complément de la démocratie représentative et jamais comme un substitut possible. Dans ce contexte, les citoyens influencent-ils vraiment le cours des décisions? L'exercice en vaut-il la peine? Pour Blondiaux, l'observation des pratiques contemporaines de la participation apporte autant sinon plus de raisons d'espérer que de motifs de déconvenue.

Sous sa forme actuelle, la démocratie participative, doit être pensée comme une confrontation dans laquelle un mouvement continu de demande de droits rencontre des tentatives de « cadrage » politique de la part des pouvoirs en place. Réduire ces expériences à de simples stratagèmes de communication ou à de nouvelles formes autoritaires de contrôle politique n'a guère de sens, dès lors que les capacités de résistance, de détournement, d'appropriation de ces procédures existent et sont porteuses de dynamiques démocratiques nouvelles. (Blondiaux, 2008)

Les constats des observations démontrent pourquoi il serait absurde de se résoudre aux carences actuelles et pourquoi la démocratie participative peut constituer au contraire, mais sous certaines conditions, une ébauche de solution au déficit démocratique des sociétés contemporaines. Comme le prétend Blondiaux

(2008, p.83), parier sur la démocratie participative revient dès lors à parier sur ses contradictions.

CONCLUSION

En décembre 2008, lors des dernières élections provinciales, moins de 60 % des citoyens ont choisi de se rendre aux urnes. Quatre citoyens sur dix ont choisi de se taire, de ne pas exprimer leur voix. Des statistiques inquiétantes pour la conduite des affaires de la cité et de la démocratie. Ces dernières années toutefois, la place grandissante des TIC semble susciter un espoir de créer de nouveaux ponts entre les citoyens et les instances politiques. Est-ce vraiment le cas? Est-ce que les élus communiquent davantage avec les citoyens? Et s'ils le font, comment le font-ils? Quel type de démocratie exercent-ils sur leur site? Nous avons voulu identifier des éléments de réponse en regardant de plus près les partis politiques et plus particulièrement leur site web. Nous voulions voir comment ils s'appropriaient les TIC, le mode de communication qu'ils y adoptaient, la place qu'ils laissaient aux citoyens, en somme, si on y retrouvait des préceptes de démocratie participative.

Pour répondre à cette question, nous avons d'abord tenté de dresser un état des lieux. Aussi, nous avons effectué un survol de la participation électorale ces dernières années et passé en revue le phénomène et les types d'abstentionnisme. Nous nous sommes aussi penché sur la crise des partis politiques et avons regardé de plus près les problèmes d'adhésion, les enjeux électoraux et le cynisme ambiant. Tous ces facteurs ont influencé les baisses de participation et d'intérêt pour la chose politique. Pour contrer ces chutes, les partis politiques ont ajouté l'Internet à leurs outils de communication politique. Internet a d'ailleurs fait sa marque dans les

dernières campagnes électorales française et américaine et les politiciens québécois, eux, en sont encore à leurs premières armes, comme en font foi les statistiques de fréquentation lors de la campagne électorale de 2008. À ce moment-là, seulement 12 % (Cefrio, NETendances, 2010) des internautes avaient visité les sites des partis politiques.

Pour en évaluer le potentiel, nous sommes allés voir ce qu'en pensaient les chercheurs. Pour les optimistes, nul doute que les TIC peuvent être favorables à la démocratie en assurant une meilleure circulation de l'information, une occasion d'interaction entre les citoyens et entre les citoyens et les instances politiques puis, en permettant un travail de mobilisation plus efficace (Gibson et *al.*, 2003). Stefano Rodotà prétend même que l'avènement des TIC peut permettre le passage d'une démocratie représentative à une démocratie continue (Rodotà, 1999).

D'autres chercheurs, plus pessimistes, dénoncent plutôt les « parangons de vertu » qui y sont associés (Loiseau, 2000). La démocratie qui s'y retrouverait n'y étant que par bribes et par surcroît, limitée. Philippe Breton (2008) parle ainsi d'angélisme vis-à-vis l'outil et déplore l'absence de nuance dans son évaluation. Vedel (2003b), lui, rappelle que la démocratie électronique est jeune et que telle une adolescente, elle est idéaliste et ne tient pas compte du passé. Critique, Anne-Marie Gingras (1999) croit que le potentiel athénien des TIC peut difficilement prendre forme puisque la démocratie directe requiert des niveaux de politisation et de participation élevés. C'est sans compter le temps nécessaire et dont les familles militantes ne disposent pas toujours. Des propos qui rejoignent ceux de George (2003).

On ne peut nier toutefois qu'Internet offre de nouvelles occasions d'exercer la démocratie. Grâce aux TIC, il est possible de diffuser de l'information et même de mobiliser des citoyens avec des moyens réduits, sans tenir compte des contraintes géographiques (Rodota, 1999). On parle même ici de « médias de masse individuels » (Castells, 2007) tel que cité dans Millerand Proulx et *al.* (2010). De plus, nul besoin d'être expert pour y contribuer (Flichy, 2009). Experts et novices s'y côtoient de façon constructive. Un avis qui n'est pas partagé par tous cependant tel que le souligne Goupil (2004). La participation des citoyens et leur légitimité peuvent aussi être mises en doute par les élus. On reprochera aux « citoyens ordinaires » trop bien informés d'être des « habitants professionnels » et de ne plus être représentatifs de la population en général (Blondiaux, 2008).

Force est de reconnaître le potentiel démocratique d'Internet et sa capacité de mobilisation. Au printemps 2012, en pleine contestation étudiante, Internet et les médias sociaux se sont imposés comme outil de mobilisation des associations étudiantes et de leurs sympathisants. Internet a agi ici comme le catalyseur de l'action collective (George, 2000). Vedel (2003b), lui, le qualifie comme un facilitateur de l'action citoyenne et militante.

Aux fins de cette recherche, nous nous sommes concentré sur les travaux de Frédérick Bastien et Fabienne Greffet (2009) dont nous avons adopté la grille d'analyse des sites web des partis politiques. En plus d'évaluer les fonctions d'information, d'interaction et de mobilisation des sites, ce cadre de référence permettait de comparer nos résultats avec ceux obtenus lors de leurs travaux réalisés sur les sites web des partis politiques québécois en 2007. Il nous apparaissait très pertinent de mettre en parallèle ces résultats aux axes structurants de la démocratie

électronique de Vedel (2003a). Formés de trois axes (la transparence, le débat, et la consultation), ces thèmes renvoient aux problèmes majeurs du fonctionnement des systèmes politiques actuels, soit : le manque de transparence, l'étroitesse ou la fermeture de l'espace public et le manque de participation des citoyens dans les processus de décision.

Pour réaliser notre recherche, nous avons porté notre choix sur les sites des partis politiques des quatre partis parlementaires, soit : les sites de l'Action démocratique du Québec (ADQ), du Parti libéral du Québec (PLQ), du Parti Québec (PQ) et de Québec solidaire (QS). Chacun de ses sites a été copié afin d'obtenir une copie statique et arrêtée dans le temps. Deux collectes ont été réalisées : l'une le 25 mai 2011 et l'autre, le 25 juin 2011. Le souhait était d'une part d'évaluer les actions de communication entreprises par les partis sur leur site, hors d'une période électorale à deux périodes distinctes. Malgré l'actualité politique accrue à ce moment-là (rumeur de la création d'un nouveau parti politique, démission de quatre députés du PQ, chute de popularité du premier ministre Jean Charest, entre autres), aucune différence notable n'a été observée. Les contenus étaient majoritairement les mêmes pour les deux périodes, aucune distinction n'a été apportée à ce propos dans nos résultats.

Les résultats obtenus nous amènent à conclure que, tout comme l'évoquaient Bastien et Greffet dans la conclusion de leurs travaux, il appert que les sites des partis politiques québécois n'utilisent toujours pas les fonctions de leur site à leur plein potentiel. Comme en 2007, les partis politiques recourent davantage à leur site pour mobiliser leurs soutiens. Tous offrent aux internautes d'adhérer au parti ou

encore de faire des dons. Les potentialités techniques du Web 2.0 (comme la production de contenus) ne sont toujours pas plus exploitées en 2011.

Dix ans après les travaux d'Andolfatto, Greffet et Olivier (2001), on doit admettre que pour les partis politiques le web reste toujours un moyen de communication institutionnelle dans lequel on ne retrouve que quelques pratiques interactives. L'instauration d'un mode de communication plus significatif qui, selon toute vraisemblance, nécessiterait des efforts et des ressources que les partis ne semblent pas avoir à leur disposition..

Un changement majeur pour les partis politiques dont les modes de communication se sont apparentés davantage à des voies unidirectionnelles qu'à un caractère interactif. Fabienne Greffet soulève les propos de Blondeau et Allard pour souligner les embûches rencontrées par les partis politiques dans ce domaine : « des difficultés, jusqu'à présent assez insurmontables, pour s'approprier non seulement les outils, mais surtout les représentations sous-jacentes au réseau, incompatibles avec la problématique de la prise de parole au sein d'une organisation centralisée »... « l'incapacité à se saisir d'internet à l'intérieur des partis constituerait un symptôme de la difficulté à mettre en question les modes de fonctionnement antérieurs et d'une conception trop restreinte de la subjectivité militante. » (Greffet, 2011, p. 19)

Les usages d'internet par les instances politiques varient selon les partis. Parfois utilisé comme un outil traditionnel pour faire la promotion du parti, on note aussi de nouveaux usages où plus de place est laissée aux militants à l'intérieur ou en marge du parti. Greffet mentionne à ce sujet : « les organisations politiques intègrent ces techniques différemment selon leur histoire et leur culture

particulières, et composent avec leurs contraintes, de sorte qu'elles sont loin de se transformer en un modèle unique de « cyber-parti ». (Greffet, 2011, p. 34)

Sur les sites étudiés ici, nous avons pu identifier que de façon générale les partis privilégiaient l'option marketing au détriment de l'option citoyenne. On retrouve bien quelques aspects de l'option citoyenne sur certains sites (ADQ et PQ), mais on ne peut les associer à cette enseigne. Les partis ne semblent pas prêts à laisser aux citoyens la place requise par une telle avenue.

Ici la culture même du parti entrerait en jeu. Les partis dits, de gauche, utiliseraient davantage internet dans un mode plus participatif, pendant que les partis de droite profiteraient de l'outil pour communiquer directement avec les usagers et exercer un contrôle serré des messages (Ward, 2008 et cité dans Greffet, 2011). Toutefois, les usages observés ne sont pas aussi simplement polarisés et sont plus nuancés. Ils ne sont pas voués qu'à une démocratie délibérative en ligne ou une plate-forme de marketing politique. Ainsi, de nombreux partis et politiciens occupent d'autres espaces sur internet et profitent d'autres dispositifs techniques. Il n'en demeure pas moins que l'on ne peut manquer de souligner la faible appropriation des dispositifs par les acteurs politiques. (Greffet, 2011).

Céline Munoz (2005), résume ce qui se dégage de nos travaux et pour l'ensemble des sites (sauf peut-être celui du Parti Québécois): « Malgré toutes ses possibilités, Internet s'avère seulement un canal de communication supplémentaire pour les partis politiques. Ils apparaissent comme de réelles « coquilles vides ». Les structures pour exercer une réelle démocratie électronique sont présentes, mais non exploitées. Pour l'instant, plutôt qu'être des tremplins ces sites ne sont que des finalités en soi. Malgré les efforts des partis, les sites n'arrivent pas encore à intégrer

les citoyens dans leurs actions politiques. Cela s'expliquerait par leur souci d'immédiateté, soit de mettre en place des sites en négligeant les structures qui assureraient leur efficacité.

Des propos qui rejoignent ceux de Bonhomme et Stadler qui qualifiaient les sites des partis politiques de vitrines publicitaires. Les partis politiques semblent manquer de ressources (temps et argent) ou d'une réelle volonté pour assurer une gestion adéquate des sites. Ainsi Munoz (2005) cite Vedel lorsqu'elle avance que la mise en ligne des partis politiques apparaît davantage comme « une opération cosmétique » qui offre aux internautes des espaces de liberté, sans réelle conséquence, sur une soi-disant plus-value de la démocratie électronique.

Un rendez-vous manqué peut-être par les partis politiques, car comme l'évoque Proulx (2005) « Internet est plus qu'un nouveau média. Internet peut produire un « effet de levier » dans la réorganisation sociale et économique des sociétés industrielles... prolongement naturel du mouvement d'informatisation, l'innovation Internet apparaît structurellement importante parce qu'associée significativement et simultanément à plusieurs ordres de changement social. » (Proulx, 2005, p. 12) Il l'inscrit d'ailleurs comme une des sept sphères de changement social tel que vu plus avant.

Tel que l'évoquait Cardon, la difficulté pour les sites de faire la place sur la Toile, s'explique par la nature conversationnelle des modèles de communication. Bien plus que les sites des partis politiques, ce sont les blogues ou les sites des campagnes qui ont fait que la politique a taillé sa place sur Internet. « L'individualisation de l'expression est vite apparue comme la preuve de la

sincérité des acteurs politiques sur la Toile. Avant d'attirer vers soi, il est nécessaire d'entrer en contact avec les autres internautes pour créer un espace de lien conversationnel. » (Cardon, 2010, p. 92)

S'ils veulent poursuivre et adopter les modalités d'une démocratie participative, les partis politiques devront faire preuve de plus d'ouverture et surtout, se plier à une désacralisation de l'expertise. Ainsi, les citoyens ordinaires ne devraient plus être appréhendés comme des incapables, exclusivement soucieux de leur intérêt personnel et sujets aveugles de leurs passions. Pour grandir, les institutions politiques devront « reconnaître la capacité du citoyen à délibérer, avec d'autres, sur le bien commun et sur son aptitude à mettre ses compétences individuelles au service d'un projet collectif. » (Blondiaux, 2008, p. 89)

L'analyse des sites des partis politiques a permis de mieux connaître le mode de communication politique véhiculé en partie sur le web. Toutefois, l'exercice a ses limites et l'évolution des communications des instances politiques semble se dessiner sur les médias sociaux. Aussi, il serait intéressant et pertinent d'après nous d'effectuer une telle analyse sur ce type de tribunes.

Quant à l'avenir de la démocratie en ligne, l'avis de Stefano Rodotà apparaît porteur et plein de sagesse : «... on ne fréquente pas l'avenir en croyant que la machine d'un progrès toujours en marche soit uniquement parée d'avantages. Pour autant, il faut envisager l'avenir sans se résigner, ou sans renoncer précocement. Il faut toujours se laisser guider par l'ambition de la plénitude démocratique, en la prenant comme la mesure des institutions de la cité nouvelle et de l'extension de la citoyenneté . » (Rodotà, 1999, p. 186)

ANNEXE A

GRILLE D'ANALYSE DE BASTIEN ET GREFFET (2009)

PARTIE 1 - LE CONTENU DES SITES PARTISANS

I. Diffusion d'information

- 1.1 Historique (0-1)
- 1.2 Organisation/structure (0-1)
- 1.3 Constitution/statuts (0-1)
- 1.4 Valeurs/idéologie (0-1)
- 1.5 Enjeux, politiques publiques (en plus du programme) (0-1)
- 1.6 Informations sur le chef (0-absence; 1-biographie; 2-infos permettant de contacter le chef [la possibilité de le contacter électroniquement est prise en considération dans la section "interactivité"])
- 1.7 Informations sur les candidats (0-absence; 1-biographie; 2-infos permettant de contacter le candidat [la possibilité de le contacter électroniquement est prise en considération dans la section "interactivité"])
- 1.8 Informations sur les circonscriptions électorales (0-1)
- 1.9 Bilan des réalisations du parti (0-1)
- 1.10 Programme électoral (0-1)
- 1.11 Discours importants (0-1)
- 1.12 Nouvelles électorales (0-1)
- 1.13 Communiqués de presse (0-1)
- 1.14 Revue de presse ("in the news") (0-1)
- 1.15 Infolettre (newsletter) (disponibilité en ligne de l'infolettre; l'inscription à l'infolettre est prise en considération dans la section "interactivité") (0-1)
- 1.16 Critique des adversaires/contenus comparatifs (0-1)
- 1.17 Horaire/calendrier des événements de la campagne (0-1)
- 1.18 Publicités électorales (0-1)
- 1.19 Appui de personnalités (0-1)
- 1.20 Section réservée aux membres (0-1)
- 1.21 Section pour les médias (0-1)

- 1.22 Section pour les jeunes (0-1)
- 1.23 Section pour les communautés culturelles (0-1)
- 1.24 Liens vers des sites externes (0-1)
- 1.25 Autres organisations affiliées (0-1)
- 1.26 Informations sur le processus électoral (0-1)
- 1.27 Lien vers l'organisme chargé d'administrer le processus électoral (0-1)
- 1.28 Foire aux questions (0-1)

II. Interactivité

- 2.1 Formulaire pour envoyer un courriel au parti (0-1)
- 2.2 Formulaire pour envoyer un courriel au chef (0-1)
- 2.3 Formulaire pour envoyer un courriel à un candidat (0-1)
- 2.4 Formulaire pour envoi de commentaires (0-1)
- 2.5 Formulaire pour poser une question au parti (0-1)
- 2.6 Inscription à une infolettre (newsletter) (0-1)
- 2.7 Inscription à un service de messagerie texte (0-1)
- 2.8 Inscription à une liste de discussion (0-1)
- 2.9 Invitation à discuter d'un sujet précis (0-absence; 1-discussion sollicitée; 2-publication de commentaires)
- 2.10 Forum de discussion (0-1)
- 2.11 Blogues (0-1)
- 2.12 Sondages en ligne (0-1)
- 2.13 Séance(s) de clavardage avec le chef ou une personnalité du parti (0-1)
- 2.14 Jeux en ligne (0-1)

III. Mobilisation politique

- 3.1 Joindre le parti (0-absence; 1-formulaire à imprimer; 2-formulaire en ligne; 3-transaction électronique)
- 3.2 Faire un don au parti (0-absence; 1-formulaire à imprimer; 2-formulaire en ligne; 3-transaction électronique)
- 3.3 Marchandise partisane (0-absence; 1-information et/ou formulaire à imprimer; 2-demande en ligne; 3-transaction électronique)
- 3.4 Offrir ses services bénévoles (0-1)
- 3.5 Inciter à des actions politiques / s'exprimer dans les médias (0-1)
- 3.6 Contribution de l'utilisateur au contenu du site (fichiers de photos, etc.) (0-1)
- 3.7 Envoi à un ami (0-1)

PARTIE 2 - SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES SITES PARTISANS

I. Présentation

1.1 Contenu audio (0-aucun; 1-un à trois fichiers; 2- quatre à dix fichiers; 3-plus de dix fichiers)

1.2 Contenu vidéo (0-aucun; 1-un à trois fichiers; 2- quatre à dix fichiers; 3-plus de dix fichiers)

1.3 Photos

1.4 Galeries de photos

1.5 Documents PDF

1.6 Texte mouvant

1.7 "Plug-in"

II. Mise à jour

2.1 Fréquence apparente de mise à jour pendant la campagne (0-aucune; 1-moins d'une fois par semaine; 2-hebdomadaire; 3-quotidienne)

III. Visibilité

3.1 Aucun indicateur

IV. Accessibilité

4.1 Site bilingue (contenu en anglais) (0-1)

4.2 Contenu dans une langue tierce (0-1)

4.3 Fil RSS (0-1)

V. Navigabilité

5.1 Outils de recherche (0-1)

5.2 Carte du site (0-1)

5.3 Icône vers la page d'accueil (sur les pages de niveaux inférieurs) (0-1)

5.4 Menu fixe et identique sur les pages de niveaux inférieurs (0-1)

ANNEXE B

CONTENUS DES SITES – PARTIS PARLEMENTAIRES – RÉSULTATS DÉTAILLÉS

	25-mai-11						25-juin-11					
	Diffusion d'information (0-31)		Interactivité (0-15)		Mobilisation politique (0-14)		Diffusion d'information (0-31)		Interactivité (0-15)		Mobilisation politique (0-14)	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
ADQ	17,5	56,5%	10,5	70,0%	10	71,4%	17,5	56,5%	10,5	70,0%	10	71,4%
PLQ	17	54,8%	8	53,3%	9	64,3%	17	54,8%	8	53,3%	9	64,3%
PQ	20,5	66,1%	8	53,3%	13,5	96,4%	20,5	66,1%	8	53,3%	13,5	96,4%
QS	16	51,6%	7	46,7%	8	57,1%	16	51,6%	7	46,7%	8	57,1%
Moyenne	17,8	57,3%	8,4	55,8%	10,1	72,3%	17,8	57,3%	8,4	55,8%	10,1	72,3%

BIBLIOGRAPHIE

- Andolfatto, Dominique, Fabienne Greffet et Laurent Olivier. 2001. *Les partis politiques : Quelles perspectives?* Paris : France, Harmattan, 267 p.
- Assemblée nationale du Québec. 2010 (s.d.). «Une commission parlementaire spéciale pour étudier la question de mourir dans la dignité.» In *Assemblée nationale du Québec*. En ligne.
<<http://www.assnat.qc.ca/fr/actualites-salle-presse/nouvelle/actualite-21205.html>>. Consulté en 2010 et 2011.
- _____. 2010 (s.d.). «Consultations prébudgétaires.» In *Assemblée nationale du Québec*. En ligne.
<<http://consultations.finances.gouv.qc.ca/fr/je-m-informe/>>. Consulté en 2010 et en 2011.
- _____. 2010 (s.d.). «Pétition : Exploration et exploitation du gaz de Schiste.» In *Assemblée nationale du Québec*. En ligne.
<<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-909/index.html>>. Consulté en 2010 et en 2011.
- _____. 2010. «Demande de démission du premier ministre du Québec.» In *Assemblée nationale du Québec*. En ligne.
<<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-1123/index.html>>. Consulté en 2010 et 2011.
- Bastien, Frédéric, et Fabienne Greffet. 2009. «Les campagnes électorales sur Internet : une comparaison entre France et Québec». *Hermès* 54, juin 2009, p. 209 à 217.
- Bazzo, Marie-France. 2008 (8 décembre). «Pourquoi je n'irai pas voter». In *Le Journal de Montréal*. En ligne.
<<http://www.canoe.com/infos/chroniques/mariefrancebazzo/archives/2008/11/20081121-084501.html>>. Consulté le 15 décembre 2010.

- Bélanger, Éric, et Richard Nadeau. 2009. *Le comportement électoral des Québécois*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 173 p.
- Blais, André, et Peter Loewen. 2011 (janvier). «Participation électorale des jeunes au Canada». In *Élections Canada*. En ligne. 30 p.
<http://www.elections.ca/res/rec/part/youeng/youth_electoral_engagement_f.pdf>. Consulté le 3 octobre 2010.
- Blanchet, Marcel. 2010 (27 janvier). «La participation électorale : la non-participation des citoyennes et des citoyens aux élections et ses effets sur l'avenir de nos institutions démocratiques». In *Élections Québec*. En ligne.
<http://www.electionsequbec.qc.ca/francais/a-propos-de-nous/allocutions/allocutions_27_janvier_2010.php>. Consulté le 1er novembre 2010.
- Blondiaux, Loïc. 2008. *Le nouvel esprit de la démocratie – Actualité de la démocratie participative*. Paris : Éditions du Seuil et La République des Idées, 110 p.
- Bonhomme, Marc, et Pia Stalder. 2006 (s.d.). «La politique mise au net. Analyse sémiolinguistique des pages d'accueil des sites politiques suisses sur Internet.» In *Mots. Les langages du politique*, numéro 80. En ligne.
<<http://mots.revues.org/index484.html>>. Consulté le 19 octobre 2010.
- Breton, Philippe. 2000. «Le monde interactif et les nouvelles technologies». *Le Monde*, 29 novembre, p. 3
- Breton, Philippe. 2008. «Il faut une pression sociale pour que les nouvelles technologies se développent. Dossier. Téléphone portable, trois milliards d'utilisateurs. ENTRETIEN». *La Croix*, no. 38038 Monde, le 24 avril, p. 9.
- Breton, Philippe, et Serge Proulx. 2002. *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : La Découverte et Montréal : Boréal, 400 p.
- Cardon, Dominique. 2010. *La démocratie Internet. Promesses et limites*. Paris : Éditions du Seuil et La République des Idées, 102 p.

- CEFRIO, 2010 (s.d.). «NETendances 2010 : évolution de l'utilisation d'Internet au Québec depuis 1999». In *Cefrio*. En ligne.
 <[http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx_ttnews\[cat\]=6&tx_ttnews\[tt_news\]=4706&cHash=e5bf52c288](http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx_ttnews[cat]=6&tx_ttnews[tt_news]=4706&cHash=e5bf52c288)>. Consulté en 2010 et 2011.
- _____. Communiqué, 2010 (s.d.). «Les Québécois passent à la mobilité intelligente : Enquête NETendances 2009». In *Cefrio*. En ligne.
 <http://www.cefrio.qc.ca/fileadmin/documents/Communiques/communiqu_e_netendances_2009_f.pdf>. Consulté en 2011.
- Chambat, Pierre. *Les TIC et la démocratie*. (s.d.). (s.l.)
- Chambat, Pierre. 1995. «Espace public, espace privé : le rôle de la médiation technique » Isabelle Paillart (sous la direction de). *L'Espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, p. 65-98.
- Chaney, Damien. 2007 (19 et 20 mars). «Le concept d'appropriation. Une application au domaine de la musique enregistrée». *6^{ème} journées Normandes de recherches sur la consommation : Société et consommations Groupe ESC Rouen*. En ligne. 21p.
 <<http://www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/DamienChaney.doc>>. Consulté le en 2011 et en 2012.
- Charbonneau, Karine. 2009 (18 juin). «Un Québécois sur 4 aurait son profil sur Facebook». In *Branchez-vous!* En ligne.
 <http://techno.branchezvous.com/actualite/2009/06/156_million_de_quebecois_aurai.html>. Consulté le 16 mai 2010.
- Crick, Bernard. 2002. *Democracy, a Very Short Introduction*. New York: Oxford University Press, 130 p.
- Cross, William, et Lisa Young. 2007a (22 octobre). «A Group Apart: Young Party Members in Canada Charting the Course for Youth Civic and Political Participation». In *Canadian Policy Research Networks (CPRN)*. En ligne. 40 p.
 <http://www.cprn.org/documents/48499_FR.pdf>. Consulté en 2010 et en 2011.

- _____ b (22 octobre). «A Group Apart: Young Party Members in Canada Tracer la voie pour une participation des jeunes à la vie civique et politique – Résumé». In *Canadian Policy Research Networks (CPRN)*. En ligne. 6 p.
<http://www.cprn.org/documents/48816_FR.pdf>. Consulté en 2010 et en 2011.
- Cross, William. 2009 (s.d.). «Une nouvelle chaire de démocratie parlementaire à l'Université Carleton». In *Revue parlementaire canadienne*, Vol 32 no 2. En ligne.
<<http://www2.parl.gc.ca/Sites/LOP/Infoparl/francais/issue.asp?param=193&art=1335>>. Consulté en 2010.
- De Grandpré, Hugo. 2009 (8 mars). «Le Twitter est encore peu populaire au Canada» In *La Presse*. En ligne.
<<http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-canadienne/200903/07/01-834292-le-twitter-est-encore-peu-populaire-au-canada.php>>. Consulté en 2010.
- Directeur général des élections du Québec, 2008 (s.d.). «Élections générales au Québec, 1867-2008». In *Élections Québec*. En ligne. 2p.
<<http://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/lès-elections-generales-au-quebec-1867-2008.pdf>>. Consulté le 16 décembre 2010.
- Élections Canada, 2008 (s.d.). «Taux de participation aux élections et aux référendums fédéraux 1867-2008». In *Élections Canada*. En ligne.
<<http://www.elections.ca/content.asp?section=pas&document=turnout&lang=f&textonly=false>>. Consulté le 24 novembre 2010.
- Flichy, Patrice. 2008 (14 janvier). «Internet, un outil de la démocratie?». In *laviedesidees.fr*. En ligne.
<<http://www.laviedesidees.fr/Internet-un-outil-de-la-democratie.html>>. Consulté le 19 octobre 2010.
- _____. 2009 (29 avril). «La Toile ne remplacera pas le bureau de vote». *Le Monde, Démocratie&Institutions III*. In *La république des idées*. En ligne. 1p.
<<http://www.repid.com/IMG/pdf/Republique3.pdf>>. Consulté en 2010 et en 2011.

- Fourrier, Bernard, et Min Reuchamps. 2008. «Représentation et participation politiques». *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 3, 2008, p. 3 à 11. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/029845ar>>. Consulté le 6 mars 2010.
- France Politique. En ligne. <<http://www.france-politique.fr/election-presidentielle-2002.htm>>. Consulté le 1er novembre 2010.
- Gouvernement du Québec. 2004 (juin). «Rapport sur le Gouvernement en ligne : vers un Québec branché pour ses citoyens». En ligne. 292 p. <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs47292>>. Consulté le 8 novembre 2010.
- Fraser, Nancy. 2005. *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*. Paris : Éditions La Découverte, 178 p.
- George, Éric. 2003. *Internet au service de la démocratie? 2001 Bogues, Globalisme et pluralisme - Communication, démocratie et globalisation*, sous la direction d'Armand Mattelart et Gaëtan Tremblay. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 450 p.
- _____. 2008 (s.d.). «De la complexité des relations entre démocraties et TIC Nouvelles pratiques sociales». In *Erudit.org vol. 21, n° 1, p. 38-51*. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/nps/2008/v21/n1/019357ar.html?vue=resume>>. Consulté en 2009 et 2010.
- Gibson, Rachel K., Michael Margolis, David Resnick and Stephen J. Ward. 2003. «Election Campaigning on the WWW in the USA and UK. In *Party Politics*». En ligne. 30 p. <[USA-UK_comparativecampaign_Gibsonetal.pdf](#)>. Consulté en 2010.
- Gingras, Anne-Marie. 1999. «La démocratie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication : illusions de la démocratie directe et exigences de l'action collective». In *Érudit*. En ligne. 24 p. <<http://id.erudit.org/iderudit/040172ar>>. Consulté en 2010.
- _____. 2003. *La communication politique, État des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 295 p.

- Godbout, Jacques. 1992 (s.d.). «La participation politique : leçons des dernières décennies. Par Hugues Guay, Jean-Herman. Échanger pour ouvrir les horizons – Financement des partis politiques – Une responsabilité qui nous revient». In *Université de Sherbrooke*. En ligne.
<<http://www.usherbrooke.ca/flsh/faculte/echanger-pour-ouvrir-les-horizons/financement-des-partis-politiques-une-responsabilite-qui-nous-revient/>>. Consulté en 2010.
- Goupil, Sylvie. 2004 (s.d.). «Médiatisation de l'espace public et nouvelles technologies de l'information et de la communication : vers le citoyen virtuel?» *Colloque de la Société Québécoise de Science Politique*, Montréal, 26 – 28 mai. In UQAM. En ligne.
<http://www.sqsp.uqam.ca/pdf/congresAnn/congres2004_goupil.pdf>. Consulté le 6 septembre 2009.
- _____. 2007(s.d.). «Gouvernement en ligne et démocratie : vers une mutation de la relation citoyenne à l'État?» In *Politique et Sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 27-46. En ligne.
<<http://id.erudit.org/iderudit/016432ar>>. Consulté le 5 juin 2010.
- Greffet, Fabienne, et Stéphanie Wojcik. 2008 (s.d.). «Parler politique en ligne, une revue des travaux français et anglo-saxons». In *Réseaux*, no 150/4. En ligne.
<<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2008-4-p-19.htm>>. Consulté le 12 juillet 2009.
- Greffet, Fabienne. 2011. *Continuerlalutte.com : les partis politiques sur le web*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 313 p.
- Guay, Jean-Herman. 2009 (31 décembre). «Le Devoir de philo et d'histoire — Bilan de la décennie : la citoyenneté québécoise recomposée». In *Le Devoir*, PHILOSOPHIE, p. c6
- Guay, Jean-Herman. 2010 (septembre). «Les éléphants du parlement». In *Institut de recherche en politiques publiques (IRPP)*. En ligne. 4 p.
<<http://www.irpp.org/po/archive/sep10/guay.pdf>>. Consulté en 2011.
- HAMEL, Pierre, et Jean-François Léonard. 1981. *Les organisations populaires, l'État et la démocratie*. Montréal : Nouvelle optique, 208 p.

- Jouët, Josiane. 2000. « Retour critique sur la sociologie des usages » *Réseaux*, volume 18 n°100. pp. 487-521.
- Léger Marketing. 2002 (s.d.). «La perception des Canadiens à l'égard de certaines professions». In *Léger Marketing*. En ligne.
<www.legermarketing.com/documents/spclm/020225fr.pdf>. Consulté le 8 octobre 2010.
- Leydet, Dominique. 2002 (s.d.).« Représentation et présence : la démocratie représentative en question». *Politique et Sociétés*, vol. 21, no 1, p. 67-88. En ligne.
<<http://id.erudit.org/iderudit/040301ar>>. Consulté le 5 juin 2010.
- Linteau, Paul-André, Jean-Claude Robert, René Durocher et François Ricard. 1989. *Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930*. Montréal : Boréal Compact, 834 p.
- Loiseau, Gérard. 2000. « La démocratie électronique municipale française : au-delà des parangons de vertu ». *HERMÈS*, p. 26-27.
- Mercanti-Guérin, Maria. 2010 (mars-avril). «Facebook, un nouvel outil de campagne : Analyse des réseaux sociaux et marketing politique». In *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion* n° 242 — Marketing. En ligne.
<www.larsg-rBvua.com>. Consulté le 19 octobre 2010.
- Mercier, Arnaud et al. 2008. *La communication politique*. Paris : Les essentiels d'Hermès, 161 p.
- Millerand, Florence. 1998. «Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (1ère partie)». In *COMMposite*. En ligne.
19 p.
<http://commposite.org/v1/98.1/articles/ntic_1.html>. Consulté en 2010.
- Millerand, Florence, Serge Proulx et Julien Rueff. 2010. *Web social : Mutation de la communication*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 374 p.
- Mouchon, Jean (dir.). 2005. *Les mutations de l'espace public*. Fontenay-aux-Roses : L'esprit du livre éditions, 283 p.

Munoz, Céline. 2005 (s.d.). «Internet et les partis politiques : quelle place réelle pour le citoyen? Les Enjeux de l'information et de la communication». In *Université de Grenoble*. En ligne.
 <http://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux>. Consulté le 2 mai 2010.

Muxel, Anne. 2007 (janvier). «L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique?» *Pouvoirs*, n° 120, p. 43 à 55. En ligne.
 <http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=POUV_120_0043>. Consulté le 6 juin 2010.

Néron, Jean-François, 2008 (17 novembre). «Les partis sur Internet: un potentiel sous-utilisé». *Le Soleil*. En ligne.
 <<http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/science-et-technologie/200811/17/01-801340-les-partis-sur-Internet-un-potentiel-sous-utilise.php>>. Consulté le 1er novembre 2010.

Proulx, Serge. 2005. «Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances» dans In Lise Vieira et Nathalie Pinède, éd., *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, t. 1. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-20.

Proulx, Serge, et Michel Sénécal. 1995. «L'interactivité technique, simulacre d'interaction sociale et de démocratie ?» In *Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord*, TIS, vol 7, n° 2, pp.239-255. En ligne.
 <http://revuetis.mshparisnord.org/article.php3?id_article=133>. Consulté en 2010.

Rodotà, Stefano. 1999. *La démocratie électronique, De nouveaux concepts et expériences politiques*. Rennes, France : Éditions Apogée, 186 p.

Rosanvallon, Pierre. 2004. « Le mythe du citoyen passif». *Le Monde*, lundi 21 juin 2004, p. 1.

Rousseau, Dominique. 2006 (18 janvier). «La démocratie continue ou comment remettre l'État à sa place». In *Réfractions*. En ligne.
 <<http://refractions.plusloin.org/spip.php?article88>>. Consulté en 2010.

Sauger, Nicolas. 2002. «Les partis sur le Net : première approche des pratiques virtuelles des partis politiques français». In Serfaty, Viviane (dir.), *L'Internet*

politique, des Etats-Unis à l'Europe. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, p.179-195.

Serfaty, Viviane. 2002. *L'Internet en politique Des États-Unis à l'Europe*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 423p.

Smith, Aaron, et Lee Rainie. 2008 (15 juin). «The Internet and the 2008 Election». In *Pew Research Center*. En ligne.
<<http://www.pewInternet.org/Reports/2008/The-Internet-and-the-2008-Election.aspx>>. Consulté le 2 novembre 2010.

Vedel, Thierry. 2003a (s.d.). «L'idée de démocratie électronique : Origines, visions, questions.» *Le désenchantement démocratique*, Perrineau Pascal (dir.). La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube., p. 243-246. En ligne. 21 p.
<http://gdrtics.u-paris10.fr/pdf/ecoles/sept2003/01-03_vedel.pdf>. Consulté le 7 octobre 2009.

Vedel, Thierry. 2003b (20 novembre). «La citoyenneté et ses conditions d'expression. L'Internet et ses usages citoyens». In *Cahiers français*, n° 316. En ligne. 94 p.
<<http://lewebpedagogique.com/scienzeconomichesuciale/files/2008/03/316-vedel.pdf>>. Consulté en 2011.

Wherry, Aaron. 2010 (1er octobre). «Poll: 62 per cent of Quebecers see broad, systemic corruption Quebecers more concerned about corruption than anyone else in Canada ». In *Macleans*. En ligne.
<<http://www2.macleans.ca/2010/10/01/poll-quebecers-are-the-most-concerned-about-corruption/>>. Consulté en 2010.

Wojcik, Stéphanie. 2010. «Communication politique, publique et associative Communication électorale et nouveaux médias». TD *Parcours communication L3* – 2009-2010, 7 p.

Wolton, Dominique. 1989 (s.d.). «La communication politique : construction d'un modèle». In *Hermès* (Paris.1988) [ISSN 0767-9513], N° 4; p. 27-42. En ligne.
<<http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/15353>>. Consulté le 19 octobre 2010.